

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université de Corse Pasquale Paoli

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 12/03/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Agnès Mazars-Chapelon, Présidente

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'Université de Corse Pasquale Paoli, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et listées ci-après.

- **Arts, lettres, langues (ALL)**
 - *Master Langues étrangères appliquées*
 - *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
 - *Master Lettres*

- **Droit, économie, gestion (DEG)**
 - *Master Droit des affaires*
 - *Master Droit des collectivités territoriales*
 - *Master Droit du numérique*
 - *Master Droit notarial*
 - *Master Économie appliquée*
 - *Master Justice, procès et procédures*
 - *Master Management*
 - *Master Management sectoriel*

- **Sciences humaines et sociales (SHS)**
 - *Master Histoire*
 - *Master Information, communication*
 - *Master Sciences de l'éducation*

- **Sciences, technologie, santé (STS)**
 - *Master Gestion de l'environnement*
 - *Master Informatique*
 - *Master Ingénierie de la santé*
 - *Master Risques et environnement*
 - *Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Corse Pasquale Paoli a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Mme Agnès Mazars-Chapelon, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Anne Désert, maître de conférences en physique à Le Mans Université.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Christophe Chesa, directeur du groupe CH CHESA CONSEILS ;

M. Bruno Cognié, maître de conférences en écologie et environnement à l'université de Nantes ;

M. Clément Gautier, étudiant à l'université Rennes 2 ;

Mme Stéphanie Mailles Viard Metz, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation à Aix Marseille Université ;

M. Bruno Mazières, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Limoges ;

M. Enrico Monti, maître de conférences en études anglophones à l'université de Haute-Alsace ;

M. Clency Perrine, maître de conférences en sciences pour l'ingénieur à l'université de Poitiers ;

Mme Solène Ringler, maître de conférences en droit privé à l'université d'Angers.

Mme Ariel Eggrickx, conseillère scientifique, et Mme Maeva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université de Corse Pasquale Paoli structure son offre de formation du deuxième cycle autour de 19 masters dans des disciplines variées :

- 3 masters dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL) ;
- 3 en Sciences humaines et sociales (SHS) ;
- 8 dans le domaine Droit, économie, gestion, dont 5 masters en Droit ;
- 5 masters dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS).

Ces masters sont portés par trois facultés et un institut selon leur domaine d'application, à savoir : la faculté de Droit et de science politique pour les cinq masters de droit ; la faculté des Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) pour les six masters Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales ; l'École de management et d'économie - Institut d'administration des entreprises (EME-IAE) de Corse pour les trois masters en management et économie ; la faculté de Sciences et techniques (FST) pour les cinq masters en Sciences, technologies et santé.

Aucun master n'est co-accrédité ; seul le master *Management sectoriel* offre un parcours délocalisé en Bulgarie.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation est cohérente avec les axes stratégiques de l'établissement et le territoire socio-économique de la Corse. Elle permet à une population insulaire d'accéder à des formations professionnalisantes dans des domaines variés pour un territoire socio-économique composé à 95 % de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME). Les 19 masters sont donc en cohérence avec les axes stratégiques de la convention tripartite signée avec l'État et la Collectivité de Corse pour 2018 - 2022, notamment du fait de l'accent mis sur la réussite, l'insertion professionnelle, la transversalité et l'interdisciplinarité. Les formations du 2^e cycle de l'université de Corse déploient des dispositifs favorisant ces points, ainsi que l'innovation pédagogique, l'orientation et l'interaction avec le territoire. Les formations les plus récentes ouvertes par l'établissement sont en parfaite adéquation avec les spécificités insulaires, le développement territorial et les mutations nationales qui se traduisent dans la politique scientifique de l'université de Corse.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

Les différentes formations de masters sont complémentaires et s'inscrivent dans un continuum avec les licences de l'établissement. Elles sont fortement ancrées localement et cohérentes avec la taille de l'établissement. Les masters se répartissent entre les différents domaines, avec un nombre plus important de masters pour le domaine DEG : 8 sur 19 masters dont 5 en droit. La volonté de renforcer le continuum premier cycle - deuxième cycle est affirmée avec par exemple l'ouverture récente du master *LLCER* dans la continuité de la licence *LLCER*, mais cette volonté est parfois contrariée par la question des moyens, notamment dans le pôle informatique. Les 19 masters de l'université de Corse s'inscrivent dans un continuum avec les licences de l'établissement, avec toutefois une articulation limitée pour le master *Management* et la licence générale *Économie et gestion* portés par la même composante, l'EME-IAE. Des passerelles existent également entre les cursus. L'offre semble toutefois marquée par une surreprésentation des masters du domaine juridique (5 sur 19), dont la première année est largement mutualisée : cela s'explique par le besoin de débouchés pour les nombreux étudiants issus des formations en droit du premier cycle, alors même que certains masters juridiques de l'université de Corse attirent des étudiants hors établissement. Certains masters souffrent d'un manque de lisibilité, notamment le master *Ingénierie de la santé* et le master *Management sectoriel*.

Une grande partie des masters de l'établissement est fortement ancrée localement, tant d'un point de vue socio-économique, en considérant les besoins territoriaux en matière d'emploi, que sur le plan socioculturel local pour les masters des cursus du domaine ALL et SHS notamment (masters *Histoire* ; *Langues étrangères*

appliquées; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales). Certains d'entre eux sont même construits avec les acteurs du territoire pour répondre aux besoins socio-économiques locaux (master *Ingénierie de la santé*). L'adéquation entre l'offre de formation en deuxième cycle et les besoins du territoire est forte et conduit à un maillage étroit avec l'environnement socio-économique.

Quelques masters sont pensés de façon ouverte et pluridisciplinaire, tels le master *Droit du numérique* qui conduit à des initiatives prometteuses et réussies comme la Chaire numérique à laquelle il s'adosse, le master *Économie appliquée* ou encore le master *LEA*; avec une approche personnalisée comme le master *Lettres* et une adaptation continue de la formation aux besoins du tissu socio-économique comme dans le master *Sciences de l'éducation*, ce qui est positif.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les dispositifs d'information et d'orientation en 2^e cycle relativement classiques sont adaptés à un recrutement d'étudiants insulaires et formés à l'université de Corse. Ce recrutement local explique souvent une attractivité contrastée entre masters. Les dispositifs d'information et d'orientation comprennent des journées portes ouvertes, des salons et forums, et le site internet. Excepté la licence *Arts* pour laquelle il n'existe aucun master *Arts*, il existe de nombreuses passerelles avec les formations du premier cycle du même domaine, proposées par l'établissement, voire entre masters d'une même composante (au sein de l'EME-IAE notamment) ou d'autres formations insulaires. Ces passerelles ne sont toutefois pas formalisées. En revanche, sauf exception comme pour le master *Droit notarial* ou le master *Management sectoriel* délocalisé, l'université peine à recruter des étudiants du deuxième cycle hors du territoire insulaire, et ce malgré de nombreux partenariats et conventions régionaux et nationaux, qui sont peu mentionnés dans les dix-neuf masters de l'offre de formation. Les masters *Droit du numérique* et *Management* font état de partenariats plus ou moins formalisés avec des associations professionnelles, fédération des tiers de confiance du numérique (FnTC) ou des établissements de formation, tel que l'Institut français de gestion (IFG). Les formations du deuxième cycle de l'université de Corse mobilisent souvent des mécanismes de communication très informels, voire très personnalisés, reconnus souvent comme étant les plus efficaces, mais qui questionnent sur la pérennité des relations quand les formations évoluent dans leur pilotage.

L'attractivité des formations du deuxième cycle de l'université de Corse est plus contrastée selon les masters. Si quelques-uns sont très attractifs localement au regard de l'offre de formation de l'établissement (master *Management* par exemple) et au-delà de la Corse (comme le master *Droit notarial*), ou d'un environnement socioéconomique favorable au plan national ou local (respectivement master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*, et master *Management sectoriel*), un certain nombre de masters présente de faibles effectifs, même en prenant en compte la taille de l'établissement. Cela apparaît de façon plus ou moins marquée, pour le master *Économie appliquée* (de 11 à 15 étudiants inscrits pour l'ensemble du cursus) et les trois masters du domaine *Arts, lettres, langues* : on dénombre ainsi de 8 à 10 étudiants inscrits pour le master *Lettres*, de 14 à 18 étudiants en cumul pour les deux parcours du master *Langues étrangères appliquées*; de 17 à 30 étudiants en cumul pour les deux parcours du master *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales*, avec un parcours en net recul. Outre ces masters déjà anciens dans l'offre de formation de l'établissement, certaines formations présentent également des effectifs modestes pour des raisons différentes, comme le master *Droit du numérique*, le master *LEA* et le master *Ingénierie de la santé*, masters ouverts récemment mais étant encore plus ou moins lisibles et attractifs; le master *Droit du numérique* est passé de 5 à 22 étudiants inscrits, contre 3 à 13 étudiants pour le master *Ingénierie de la santé* sur la même période. Certaines formations manquent de visibilité ou semblent mal positionnées du fait de leur dénomination, tels le master *Ingénierie de la santé* ou le master *Management sectoriel* (intitulé master *Tourisme* par le passé). L'absence de partenariat formalisé questionne sur la visibilité des formations, d'autant que si la communication institutionnelle existe, elle est davantage tournée vers le premier cycle universitaire. Enfin, quand le potentiel de développement existe, comme par exemple dans le domaine informatique, la formation est confrontée à un problème de vivier (seul un tiers des étudiants du master *Informatique* sont des étudiants locaux) ou de ressources humaines : la faculté de Sciences et techniques a vu ses effectifs passer de 450 à 1000 étudiants sans augmentation des moyens en proportion. Il serait judicieux de doter la FST en postes d'enseignants-chercheurs supplémentaires afin d'accompagner ce doublement des effectifs étudiants.

Le suivi de proximité et individualisé d'effectifs souvent réduits contribue à une réussite tout à fait satisfaisante, voire excellente, des étudiants du deuxième cycle. Cependant, la structuration des enseignements par blocs de compétences est inégale. Les formations du 2^e cycle présentent de façon générale des taux de réussite très satisfaisants, voire excellents, particulièrement dans le domaine juridique (master *Droit des Affaires* et master *Droit des collectivités territoriales* notamment), ou encore dans celui STS (master *Risques et environnement*, master *Ingénierie de la santé* et master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement*). Ces taux de réussite sont souvent associés à des approches

pédagogiques personnalisées, avec un suivi individualisé et un investissement important des équipes pédagogiques et des responsables de formation. Si la majorité des formations du deuxième cycle ont des pratiques pédagogiques diversifiées mais classiques, certains masters déploient des pratiques pédagogiques innovantes et des méthodes d'enseignements variées (par exemple master *Risques et Environnement*) quand d'autres choisissent de présenter dès le début du M1 les dispositifs de l'université : FabLab, Pépite, etc. Ils sont plus nombreux à présenter une hybridation limitée des enseignements, du fait des spécificités des publics.

La structuration des enseignements par blocs de compétences est inégale, et inexistante dans les 5 masters du domaine juridique (*Droit des affaires ; Droit des collectivités territoriales ; Droit du numérique ; Droit notarial ; Justice, procès et procédures*), ou encore dans le master *Histoire*, le master *Management sectoriel*. Certains masters comme le master *Sciences de l'éducation* ont mis en place l'approche par compétences avec une identification des compétences liées aux unités d'enseignement et l'utilisation d'un portfolio réflexif et d'accompagnement au projet de l'étudiant. De façon exceptionnelle, certaines formations du deuxième cycle sont plus avancées, comme le master *LEA*, et envisagent la mise en œuvre de l'approche par compétences dans l'évaluation et la validation des crédits. L'établissement a engagé une réflexion sur ce sujet de façon plus large pour la nouvelle offre de formation. Le portfolio disponible que depuis la rentrée 2022-2023 est en cours de déploiement.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement à la recherche des formations du deuxième cycle de l'université de Corse est globalement satisfaisant mais très inégal, que ce soit en considérant le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation ou le nombre d'heures de formation à et par la recherche. Ceci peut s'expliquer par l'absence de cadrage des liens formation - recherche par l'établissement, alors même que quatre laboratoires et unités de recherche labellisés CNRS structurent sa politique de recherche. Toutefois, l'intégration de la recherche à l'offre de formation est opérante dans certains masters, à travers la mobilisation d'enseignants-chercheurs de l'université de Corse dont les enseignements sont fortement en lien avec les recherches (par exemple master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement ; master Économie Appliquée ; master Justice, procès et procédures*), ou encore la mobilisation d'un réseau de professionnels et d'académiques locaux et nationaux pour assurer des enseignements de méthodologie (master *Histoire*) ou nourrir plus largement la formation (master *Droit du numérique ; master Management sectoriel*). La participation des étudiants à des séminaires et l'accompagnement de mémoires de master sont la marque d'une politique incitative pour la poursuite d'études en doctorat (master *Informatique, master Management sectoriel, master Droit des collectivités territoriales*). Ceci étant, certains masters sont pénalisés par un manque d'encadrement en enseignants-chercheurs de la spécialité (master *Droit du numérique, master Droit notarial*).

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

L'université de Corse réussit à atteindre de façon tout à fait satisfaisante l'objectif de professionnalisation de ses masters, en mobilisant des dispositifs classiques mais adaptés et efficaces, et un large réseau de professionnels avec lesquels les formations entretiennent des relations de qualité, souvent informelles même si quelques partenariats existent. L'insertion professionnelle associée à cette professionnalisation est globalement correcte et reflète le dynamisme socio-économique sectoriel et local. L'université de Corse développe une politique de professionnalisation de son offre de formation du 2^e cycle de façon tout à fait satisfaisante en cohérence avec les orientations mentionnées dans la convention 2018-2022 la liant à l'État et à la Collectivité de Corse : «Promouvoir la réussite et l'insertion en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité», en favorisant notamment l'insertion professionnelle des étudiants en étroite interaction avec le territoire. La majeure partie des masters de l'université de Corse proposent l'alternance, certains avec succès (master *Management, master Information, communication, master Risques et environnement*), d'autres de façon plus timide (master *Économie Appliquée, master Management sectoriel*). Sauf exception (master *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales* pour le parcours IMCA), les masters relevant du domaine Arts-lettres-langues ne déploient pas une politique généralisée de professionnalisation privilégiant l'alternance.

Pour accompagner la professionnalisation, les formations déploient des dispositifs variés et communs à nombre d'établissements, à savoir : semaine d'insertion, projets tuteurés et mises en situations professionnelles (Clinique du droit, challenges entrepreneuriaux comme avec Start'in Corsica, ou ludiques tels les Hackaton), Fab Lab. Mais ces dispositifs sont diversement présents selon les masters, souvent dû à leur composante d'appartenance : les projets tuteurés sont courants en IAE, mais inexistantes en master *Lettres* par exemple.

L'ensemble des masters du 2^e cycle s'appuie sur des conseils de perfectionnement qui selon la Charte édictée par les instances centrales de l'établissement compte des représentants du monde socio-économique. Sauf exception (master *Lettres*), les formations font également intervenir un réseau fourni de professionnels du tissu local de façon affirmée dans les enseignements. Ces relations sont parfois formalisées sous forme de partenariat avec des instances professionnelles (par exemple masters *Droit du numérique ; Droit notarial*).

L'insertion professionnelle à l'issue d'une formation du deuxième cycle de l'université de Corse est dans l'ensemble cohérente avec le dynamisme structurel des secteurs d'activité visés. Si certains masters mentionnent des taux d'insertion professionnelle très élevés, approchant les 90 % (par exemple master *Information, communication ; master Informatique*), ils sont généralement tout à fait satisfaisants. Ces taux d'insertion élevés tiennent souvent à un domaine d'activité en développement, tels le management, l'informatique, la santé et l'environnement, et à une très bonne adéquation avec le tissu socio-économique local.

L'ouverture à la formation continue est de façon générale très limitée quel que soit le master, voire inexistante. Malgré un fort développement de l'alternance, les formations du deuxième cycle manquent d'adaptation pour accueillir le public de la formation continue. Ceci peut être lié à l'absence de structuration en blocs de compétence, voire à l'absence d'enseignements sur les compétences nouvelles cœur de métier (par exemple compétence numérique en master *Information, Communication*), ce qui met en question la possibilité d'ouvrir l'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Corse à la formation tout au long de la vie.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'offre de formation du deuxième cycle de l'université de Corse est trop peu internationalisée : un faible nombre de partenariats à l'international mobilisés et une faible ouverture à l'international dans les masters, ou encore des mobilités entrantes et sortantes limitées, même hors période Covid. Les formations du 2^e cycle sont ouvertes de façon très parcellaire à l'international. Quand elles le sont, c'est le fruit d'une dynamique propre au périmètre de la formation ou de la composante (par exemple, EME-IAE avec le master *Management sectoriel*, où il existe un responsable international), ou de l'engagement des porteurs ou du responsable de composante (par exemple master *Informatique* dont le responsable est missionné par l'établissement comme chargé des relations avec l'Italie). Si l'université de Corse compte 131 partenariats Erasmus+ avec 61 universités dans 15 pays européens, seuls 3 sur les 19 masters de l'établissement s'inscrivent dans une politique d'internationalisation aboutie, au-delà de l'enseignement d'une langue étrangère, voire d'enseignement de spécialité en langue étrangère. Il s'agit du master *Économie appliquée* avec deux doubles diplômes avec l'Italie, du master *Droit des Affaires* avec un projet de double diplôme franco-italien, et du master *Management sectoriel* avec un parcours délocalisé en Bulgarie en lien avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), donc dans le périmètre de la francophonie. De façon surprenante compte tenu de son objet, le master *Langues étrangères appliquées* ne bénéficie d'aucun partenariat. En général, les formations du deuxième cycle imposent l'enseignement du corse obligatoire, en cohérence avec la stratégie de l'établissement, et s'inscrivent dans une politique de certification, mais proposent très peu d'enseignements disciplinaires en anglais.

Sauf exception (master *Droit des affaires*), les mobilités entrantes ou sortantes sont soit inexistantes, soit très limitées (master *Gestion de l'environnement*) et exceptionnelles. Cette faible ouverture à l'international est préoccupante au regard des objectifs stratégiques de l'établissement en la matière, et ce de façon encore plus marquée pour des formations dont la dimension internationale est inhérente à l'objet, par exemple le master *Langues étrangères appliquées*, ou encore pour des formations comme le master *Droit du numérique* confronté à des enjeux transfrontières du numérique. Enfin, si l'argument de l'alternance peut parfois être avancé pour expliquer ces faibles mobilités entrante et sortante, il ne tient toutefois pas pour les masters peu ouverts à l'alternance. Il semble que la mobilité sortante soit parfois handicapée par le fort ancrage local des étudiants et les perspectives d'insertion professionnelle à court terme sur l'île. Le périmètre des relations pour la plupart des formations est celui de l'Italie (Pise), et le Québec, pour le volet formation. Des projets sont à l'étude également sur des dynamiques de liens en recherche autour du pourtour méditerranéen (Gênes, Nice) ou insulaire (Réseau d'excellence des territoires insulaires RETI).

Le pilotage des formations du 2^e cycle

Les formations du deuxième cycle de l'université de Corse déploient un pilotage conforme aux bonnes pratiques des établissements d'enseignement supérieur, et aligné sur la politique transversale de l'université de Corse qui a notamment harmonisé le suivi des diplômés et les modalités de fonctionnement des conseils de perfectionnement à travers une Charte, ce qui s'avère être effectif dans l'ensemble des masters. Le pilotage des formations du 2^e cycle est conforme aux circuits de prise de décision d'un établissement, dans le respect des objectifs de la convention tripartite signée avec l'État et la Collectivité de Corse pour 2018-2022. L'établissement met en place un règlement des études transversal voté par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et par le Conseil d'Administration de l'université de Corse. Un certain nombre de masters ont de très faibles effectifs, ce qui interpelle quant à leur éventuelle soutenabilité, à savoir : LEA, LLCER, Lettres, Économie appliquée, Ingénierie de la Santé.

Une harmonisation du suivi des diplômés a été initiée en 2017 par l'établissement à travers la mobilisation du Bureau des enquêtes du Service Pilotage de l'offre de formation, dans un souci d'amélioration de la qualité des informations recueillies. La collecte des données se fait de façon centralisée pour alimenter les enquêtes à 30 mois, et prend en compte des aspects qualitatifs. Les résultats sont communiqués aux formations du 2^e cycle. Mais la mobilisation de ces informations par les masters dans le pilotage de la formation n'est pas systématique et peut être parfois rendue compliquée par de faibles taux de retour, ce qui n'est pas handicapant car compensé par une connaissance de proximité des étudiants compte tenu de la taille des formations.

De façon générale, l'amélioration des formations s'appuie sur les conseils de perfectionnement, en conformité avec la Charte commune mise en place par l'établissement, mais également entre formations à travers des discussions informelles facilitées par la taille de l'établissement et la proximité géographique. Les conseils de perfectionnement des masters de l'université de Corse fonctionnent plutôt bien puisqu'ils permettent une amélioration continue de l'offre de formation, en s'appuyant notamment sur les résultats des questionnaires d'évaluation des enseignements et formations. Certains masters auditionnés font état d'outils propres, comme des enquêtes à 6 mois qui viennent compléter les dispositifs mis à disposition par le central.

Conclusion

Points forts

- Ancrage socioéconomique et culturel de l'offre de 2^e cycle, qui est cohérente avec la politique de l'établissement et permet une insertion professionnelle effective ;
- Taux de réussite bons voire excellents, s'appuyant sur un suivi personnalisé des étudiants ;
- Bonne articulation générale avec l'offre de formation du 1^{er} cycle.

Points faibles

- Mise en œuvre limitée de l'approche par compétences ;
- Manque d'ouverture à la formation continue ;
- Ouverture internationale limitée ;
- Faibles effectifs de certains masters.

Recommandations

- Généraliser l'approche par compétences pour renforcer la formation tout au long de la vie et l'ouverture au public de formation continue notamment ;
- Engager la réflexion pour une articulation de l'offre de formation initiale et l'offre de formation continue ;
- Renforcer la visibilité et l'attractivité des formations, y compris à l'international, par exemple par des enseignements de spécialité en anglais.

Rapports des formations

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Ouvert en 2018-2019, le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* est une formation pluridisciplinaire et professionnalisante fortement ancrée dans le contexte territorial corse, articulée sur un seul parcours : *Valorisation et commercialisation internationale des produits insulaires*. Deux combinaisons linguistiques sont proposées (anglais-espagnol ou anglais-italien), dans le sillage de la licence *LEA*, dont ce master se présente comme le prolongement naturel. La formation portée par la faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales (FLLASHS) mobilise 31 enseignants et accueille entre 14 et 18 étudiants sur les deux années (42 % hommes, 58 % femmes).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *LEA* a une place très cohérente dans l'offre de formation. Il s'inscrit dans l'axe stratégique « Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité » de la convention tripartite État/collectivité de Corse/université de Corse. L'aspect interdisciplinaire intrinsèque à la mention *LEA* est décliné dans la formation autour d'une combinaison de langues (anglais, italien et espagnol) et matières du commerce (marketing, communication, management de projets). La formation se présente comme la suite de la licence *LEA*, mais ne recrute pas majoritairement dans cette licence.

Ouverte en 2018-19, la formation n'a pas encore développé une stratégie internationale, en partie à cause des freins imposés par la pandémie.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Elle compte cinq enseignants-chercheurs (EC) et l'adossement à la recherche se fait avec l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS « lieux, identités, espaces et activités » (LISA) et la participation aux activités de recherche du projet « identités et cultures : les processus de patrimonialisation » (ICPP). La composante recherche est introduite au semestre 1, par le biais d'une unité d'enseignement (UE) méthodologie qui contient également une composante documentaire ; cependant, elle demeure assez limitée, en ligne avec la vocation professionnalisante de la formation. La formation n'oriente pas les étudiants vers les métiers de la recherche.

La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation. La formation inclut deux stages obligatoires (deux mois en M1, quatre mois en M2) et participe au dispositif protocole Pepite (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) pour sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Les professionnels sont très impliqués dans les enseignements ; leur nombre d'heures dispensées dépasse celui des EC. L'alternance n'est pas mise en place.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. Le parcours *Valorisation et commercialisation internationale des produits insulaires* affiche une spécificité territoriale forte. La formation compte 790 heures étudiant (570 en M1) articulées sur trois semestres, le quatrième étant consacré au stage. Chaque semestre, une UE professionnalisante propose des enseignements sur le marketing, la communication et le management de projet.

La formation diversifie partiellement ses pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement variés : salle d'E-learning, laboratoires de langues, salle immersive de réalité virtuelle. Un projet collectif est mené par les étudiants au semestre 3 et un bilan de compétences est également inscrit dans le programme de la formation. La formation ne propose pas de portfolios, mais une mise en place de ces dispositifs est à l'étude.

Les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Les deux langues de travail (anglais, plus italien ou espagnol) sont travaillées en raison de 70 heures environ par semestre en M1 (54 heures en M2). Des enseignements de langue corse sont aussi prévus dans le cursus (60 h sur la totalité de la formation) et une certification est obligatoire au niveau de l'établissement.

La formation continue n'est pas développée. Cependant, elle dispose d'un potentiel (langues, marketing) pour pouvoir accueillir des publics en formation continue ou en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré les dispositifs déployés, la formation manque d'attractivité. Différents dispositifs d'information sont mis en place pour améliorer la visibilité de la formation : participations aux salons, réseaux sociaux, présentations auprès des étudiants de licence. Toutefois, après un démarrage encourageant en 2018 (14 étudiants en M1), la mention connaît une baisse d'effectifs importante l'année suivante (six). On remarque aussi une baisse dans le nombre d'admis sur les trois années, et ce malgré un nombre de candidats croissant, qui cependant ne semble pas répondre aux exigences linguistiques de la formation (niveau B2 en anglais et espagnol ou italien).

La formation affiche de bons taux de réussite avec un suivi régulier des étudiants. La mention a mis en place le contrôle continu intégral et un suivi spécifique pour des étudiants en situation particulière. Le taux de réussite en M1 est supérieur à 90 %, celui de M2 avoisine 75 %.

Aucune enquête d'insertion n'est disponible à ce jour, la formation ayant ouvert en 2018/2019.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 31 personnes, dont 16 permanents de différents horizons (langues, mais aussi anthropologie, etc.). Les nouveaux enseignants bénéficient d'un diplôme universitaire (DU) axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Des formations aux outils numériques ont été organisées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) pendant la crise sanitaire et un DU sur les enseignements hybrides a été mis en place. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage est assuré par un responsable et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements, la modification de contenus ou de volumes horaires. Les questionnaires d'évaluations (devenus dématérialisés en 2021) sont programmés par la Direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) et connaissent un taux de réponse de 65-70 %. Les réponses à ce questionnaire ont été analysées lors du conseil de perfectionnement du 2022 (aucun conseil n'a été organisé entre 2019 et 2021). Le conseil envisage la mise en place de nouveaux enseignements (marketing, management) dont quelques-uns dispensés en langues étrangères (mutualisation avec l'IAE), le renforcement des stages à l'international, des aspects « création d'entreprise » et de l'axe de recherche en commerce international.

Conclusion

Points forts

- Ouverture pluridisciplinaire
- Fort ancrage local
- Formation professionnalisante (deux stages obligatoires)

Points faibles

- Absence de partenariats internationaux
- Effectifs encore faibles pour une formation ouverte en 2018/2019
- Absence de parcours en alternance

Recommandations

- Renforcer l'attractivité du master, auprès du vivier local de la licence *LEA* et au-delà
- Développer des partenariats internationaux
- Mettre en place l'alternance, qui existe dans d'autres mentions proches
- Explorer des possibilités de co-diplomation avec l'IAE dans une logique de double compétence

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* s'inscrit dans la continuité de la licence *LLCER* parcours Corse et propose deux parcours complémentaires à forte spécificité régionale : *Langue et culture corses (LCC)*, *Langue corse appliquée à l'ingénierie de la médiation culturelle et de l'animation (IMCA)*. Le parcours *LCC* est plus orienté recherche et le parcours *IMCA* plus professionnalisant (ouvert uniquement en alternance). La formation portée par la faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille 10-15 étudiants par an et compte 33 intervenants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master LLCER a une place cohérente dans l'offre de formation. La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement et répond aux attentes sociétales en ce qui concerne le développement du bilinguisme. Elle répond à l'axe stratégique «Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité» de la convention d'application tripartite 2018-2022 entre l'État, la collectivité de Corse et l'université de Corse Pasquale Paoli. Elle a répondu au PIA 4 «Excellences sous toutes ses formes» en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine. La formation se caractérise par une spécificité forte et unique dans le panorama français et s'inscrit dans un continuum avec la licence *LLCER* parcours Corse. La formation favorise la pluridisciplinarité, avec des cours d'anthropologie, linguistique, littérature, ethnologie et histoire. Un parcours professionnalisant et en alternance (*IMCA*) a été créé suivant les recommandations du HCÉRES lors de la dernière campagne d'évaluation : ce parcours est ouvert en alternance, selon un rythme d'une semaine de cours et trois semaines en entreprise. Pour favoriser la réussite, la formation a mis en place une évaluation en contrôle continu intégral (CCI).

La formation n'a pas encore développé une stratégie internationale. Aucun parcours international n'a été mis en place avec d'autres universités étrangères ni aucun accord de mobilité, sans doute à cause de la spécificité thématique de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS «lieux, identités, espaces et activités» (LISA) et participe aux activités de recherche du projet «identités et cultures : les processus de patrimonialisation» (ICPP) dans l'axe 2 «faire société». Le parcours *LCC* présente une formation à la recherche plus développée (dix enseignants-chercheurs assurant 355 heures) par rapport au parcours *IMCA* (trois EC pour 92 heures) et ceci est en ligne avec les spécificités des deux parcours. Cinq professionnels interviennent dans le parcours *IMCA* (pour 216 heures) par rapport à un seul en parcours *LCC*. Un personnel de la documentation est chargé du cours de méthodologie de la recherche informationnelle et documentaire.

La formation intègre des éléments de professionnalisation uniquement dans le parcours IMCA. La formation est ouverte en alternance pour le parcours *IMCA*. Aucun stage ou projet tutoré n'est prévu en parcours *LCC*. Le protocole Pepite (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est utilisé comme voie de professionnalisation (un étudiant sur la période).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. Le master *LLCER* est structuré en deux parcours (*LLC*, *IMCA*). La formation compte en moyenne 500 heures étudiant environ (dont 385 en M1), articulées sur trois semestres, le dernier semestre étant consacré au mémoire. Une approche par compétence est esquissée et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette.

La formation diversifie partiellement ses pratiques pédagogiques. Un tronc commun aux deux parcours a été défini en entrée de formation (4,5 crédits ECTS) et prévoit des cours de recherche documentaire, de patrimonialisation et d'analyse du contexte politique, économique et culturel corse. Les deux parcours prévoient également un bilan de compétences au semestre 3, et un seul cours de langue étrangère (12 heures), au choix entre anglais, espagnol ou italien. L'équipe pédagogique s'appuie sur la méthode de l'approche programme pour l'élaboration des contenus de la formation ; parmi les approches pédagogiques utilisées, on retrouve la pédagogie inversée (LCC) et les projets tutorés (IMCA).

La formation en alternance est développée, notamment dans le parcours IMCA. Le parcours IMCA est ouvert à l'apprentissage, selon un rythme de trois semaines en entreprise et une semaine en formation. Trois visites en entreprise sont prévues. La formation ne fournit aucune certification en langue étrangère, ni certification PIX ou portfolio dans la période analysée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation accueille en première année entre 10 et 20 étudiants. Le nombre d'admis est inférieur à la demande et à la capacité d'accueil à cause d'une baisse du nombre de candidatures déjà faible pour deux parcours (passant de 27 à 17 sur la période) et du niveau insuffisant en langue corse (B2 exigé) pour certains candidats. Des campagnes d'information sont mises en œuvre : participations aux salons, réseaux sociaux, présentations auprès des étudiants de licence. Le vivier principal du parcours LLC est la licence LLCER parcours Corse, alors que le parcours IMCA a un flux plus varié. Cependant, on remarque une baisse préoccupante des effectifs de M1 dans le parcours IMCA (passant de huit ou neuf à un), baisse imputée lors du conseil de perfectionnement à l'ouverture d'un diplôme universitaire (DU) journalisme, médias et corsophonie la même année. Cette baisse pourrait aussi être liée à la crise sanitaire.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite approche le 100 %, ce qui témoigne d'un bon suivi et un bon choix d'orientation. La mention a mis en place le contrôle continu intégral.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les enquêtes d'insertion à 18 et 30 mois (qui concernent uniquement le parcours LLC, car le parcours IMCA a ouvert en 2019) concernent un nombre de diplômés très restreint : deux à quatre diplômés par an. Il paraît ainsi difficile d'en tirer des considérations statistiques. Pour le parcours IMCA, des enquêtes à 6 et 12 mois auprès des diplômés sortants de la voie de l'alternance sont gérées par le centre de formation d'apprentis (CFA) universitaire : elles affichent un taux de réponse de 100 % pour les diplômés 2020 et 85 % des diplômés sont en emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 33 personnes, dont 23 permanents et 5 professionnels. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un DU axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Des formations aux outils numériques ont été organisées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) pendant la crise sanitaire et un DU sur les enseignements hybrides a été mis en place. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. Le volume horaire de la formation pour les étudiants est, pour le parcours LCC, de presque 500 heures en M1 et 159 heures en M2. Le nombre d'heures en parcours IMCA est inférieur, car calculé sur une base d'un tiers d'enseignements disciplinaires et deux tiers en entreprise. La formation prévoit un certain nombre de mutualisations, avec d'autres masters : LEA, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage est assuré par deux responsables et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements et la modification de contenus ou de volumes horaires. Un conseil de perfectionnement a eu lieu en 2022, après deux ans d'arrêt. Le conseil a analysé les flux des étudiants et émis des préoccupations pour les effectifs faibles et pour la baisse d'admis en parcours IMCA. L'analyse des résultats du questionnaire d'Évaluation des Enseignements (QEE) complétés par les M1 et du questionnaire d'Évaluation des Formations (QEF) par les M2 révèle un taux de satisfaction élevé de la part des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Spécificité des deux parcours et liens forts avec le tissu économique et culturel
- Taux de réussite et suivi des étudiants
- Insertion professionnelle des alternants

Points faibles

- Manque d'attractivité
- Absence de projets tutorés et stages en parcours LLC
- Certifications et ouverture à une langue vivante étrangère

Recommandations

- (Re) mise en place des certifications linguistiques et informatiques et renforcement d'une langue vivante étrangère dans le programme
- Introduction de projets tuteurés en parcours LLC
- Réfléchir à une reconfiguration du master en un seul parcours compte tenu du manque d'attractivité

MASTER LETTRES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Lettres parcours Territoires littéraires et linguistiques* (TLL) s'inscrit dans la continuité de la licence *Lettres-Langues* et se propose de former les étudiants aux métiers de la recherche. La formation se veut interdisciplinaire, au croisement de la littérature et des sciences du langage, et orientée à l'étude des langues romanes. La formation portée par la faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille une dizaine d'étudiants par an pour l'ensemble du cycle, et compte 20 intervenants pour 531 heures étudiant.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle répond à l'axe stratégique «Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité» de la convention d'application tripartite 2018 - 2022 entre l'État, la collectivité de Corse et l'université de Corse. Elle a répondu au PIA 4 «Excellences sous toutes ses formes» en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine. La formation se caractérise par une combinaison de cours littéraires et linguistiques, axés autour des langues romanes et de la notion de «territoire».

La formation n'a pas encore développé une stratégie internationale. Aucun parcours international ni accord de mobilité n'a été mis en place avec d'autres universités étrangères, mais des contacts ont été établis.

La formation à la recherche est le cœur de la formation. Adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS «lieux, identités, espaces et activités» (LISA), la formation participe aux activités de recherche du projet «Identités et cultures : les processus de patrimonialisation» (ICPP) dans l'axe 1 «Passage». La formation présente une composante de formation à la recherche conséquente et s'appuie sur sept enseignants-chercheurs, assurant 222 heures (soit 42 % des heures de formation). La composante professionnelle est naturellement moins développée : un seul professionnel intervient dans la formation (24 heures). Un personnel de la documentation assure le cours de méthodologie de la recherche informationnelle et documentaire.

La formation intègre de manière très marginale des éléments de professionnalisation. La formation ne prévoit pas de stage, ni de projets tutorés. Le protocole Pepite (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est utilisé comme voie de professionnalisation, deux étudiants ont bénéficié du dispositif sur la période.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. La formation compte 531 heures étudiant (dont 354 en M1), articulées sur trois semestres, le dernier semestre étant entièrement consacré au mémoire. Une approche par compétence est esquissée et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette.

La formation diversifie partiellement ses pratiques pédagogiques. Sur les trois semestres, les étudiants ont la possibilité de choisir parmi plusieurs séminaires les six cours à valider et ceci leur permet de personnaliser leurs parcours d'études. Le programme prévoit un bilan de compétences au semestre 3. L'équipe pédagogique s'appuie sur la méthode de l'approche programme pour l'élaboration des contenus de la formation.

Les dispositifs de la formation ne semblent pas adaptés pour une ouverture à l'international. Un seul cours de langue étrangère (12 heures au semestre 2) est proposé au choix entre anglais, espagnol ou italien. La formation ne fournit aucune certification en langue étrangère ni certification PIX dans la période analysée.

La formation continue n'est pas développée ; il en est de même pour l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré les dispositifs déployés, la formation manque d'attractivité. La formation accueille en première année entre quatre et sept étudiants par an, issus essentiellement de la licence *Lettres-Langues*. Le nombre d'inscrits est inférieur à la demande et ceci est lié au faible nombre de candidatures (passant de 13 à 8), voire aussi aux dossiers non adéquats ou des renoncements à s'inscrire pour les difficultés matérielles d'une installation en Corse. Des campagnes d'informations sont mises en œuvre : participations aux salons, réseaux sociaux, présentations auprès des étudiants de licence.

La formation affiche de très bons taux de réussite. Le taux de réussite en deuxième année est de 100 % ; en M1, on remarque quelques abandons après la crise sanitaire, mais en général le bon taux d'encadrement permet un suivi individualisé et un bon taux de réussite. Pour favoriser la réussite, la formation a mis en place une évaluation en contrôle continu intégral (CCI).

La formation effectue un bon suivi de ses diplômés, dont environ la moitié poursuit des études. Les enquêtes d'insertion à 18 et 30 mois connaissent des taux de réponse de 100 %. La moitié environ des diplômés poursuit des études et ce chiffre pourrait être amélioré, compte tenu de l'objectif affiché de préparer à la recherche et au doctorat. Pour ceux qui ne poursuivent pas leurs études, on remarque avant la promotion 2018, un nombre assez important de diplômés sans emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 20 personnes, dont 15 permanents et un professionnel. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un Diplôme universitaire (DU) axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Des formations aux outils numériques ont été organisées par l'INSPE pendant la crise sanitaire et un DU sur les enseignements hybrides a été mis en place. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. Le volume horaire de la formation pour les étudiants est de 354 h en M1 et 177 h en M2.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. La formation prévoit un certain nombre de mutualisations avec le master *MEEFLettres* de l'INSPE. Le pilotage est assuré par un responsable et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements et la modification de contenus ou volumes horaires. Un conseil de perfectionnement a eu lieu en 2022, après deux ans d'arrêt. Le conseil a analysé les flux des étudiants et émis des préoccupations pour les effectifs faibles et l'attractivité de la formation. L'analyse des résultats du questionnaire d'Évaluation des Enseignements (QEE) complétés par les M1 et du questionnaire d'évaluation des formations (QEF) par les M2 révèle un bon taux de satisfaction de la part des étudiants, avec des points d'attention sur les enseignements transversaux et le manque de temps pour le travail personnel.

Conclusion

Points forts

- Taux de réussite et suivi des étudiants
- Adossement à la recherche
- Personnalisation du parcours avec le choix des séminaires disciplinaires

Points faibles

- Faible attractivité
- Internationalisation au stade de prise de contact
- Quasi absence d'éléments de professionnalisation
- Poursuites d'étude limitées au regard de l'orientation recherche du master

Recommandations

- (Re) mettre en place des certifications linguistiques et informatiques et renforcer l'enseignement d'une langue vivante étrangère dans le programme
- Renforcer la dimension internationale de la formation (échanges, mobilités, enseignants invités).
- Améliorer l'attractivité de la formation et clarifier ses débouchés, recherche mais aussi concours de l'enseignement, en veillant à une bonne articulation avec le master *MEEF* Lettres de l'établissement
- Développer la professionnalisation à travers des projets tuteurés et des stages

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master mention *Droit des affaires (DAF)* de l'université de Corse Pasquale Paoli est une formation sélective en deux ans à visée professionnelle et de recherche. Le master comporte deux parcours : un parcours général et un parcours franco-italien permettant une double diplomation. Le master porté par faculté de Droit et de science politique est organisé en formation initiale et est ouvert aux stagiaires de la formation continue, il n'est pas proposé à la formation à distance ou en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master offre aux étudiants une spécialisation progressive dans le domaine du droit des affaires. Il est accessible aux titulaires d'une licence *Droit*, à titre exceptionnel peuvent être admis des étudiants diplômés d'une école de commerce ou issus d'un cursus d'économie et de gestion dès lors qu'ils ont suivi des enseignements en droit. Il destine les étudiants aux professions judiciaires, parajudiciaires, juristes d'entreprise, voire à la création d'entreprise. La formation permet également la poursuite d'études en doctorat ou dans des disciplines connexes (comptable, expertise-comptable). La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres masters en droit de l'université et en articulation avec la licence *Droit* avec laquelle elle s'inscrit en continuum.

La formation cherche à nouer des partenariats internationaux. La formation est organisée en deux parcours. Le parcours général ne comporte pas d'obligation de mobilité internationale. Le parcours franco-italien aboutissant à un double diplôme n'a pas encore pu ouvrir compte tenu de difficultés administratives rencontrées, ce qui a conduit à la négociation d'une nouvelle convention avec l'université de Pise qui n'est pas encore formalisée. Ce parcours doit favoriser la mobilité entrante et sortante des étudiants du master et ceux de l'université italienne partenaire. La formation accueille trois ou quatre étudiants étrangers dans le parcours classique.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche. Le master adossé à l'équipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ) comporte une voie professionnelle et une voie recherche. Les enseignants-chercheurs assurent 45 % du volume d'enseignements. Les étudiants peuvent se diriger vers la recherche en rédigeant un mémoire en première année et en seconde année. Les étudiants assistent également à des conférences organisées sur les deux années de master et bénéficient de séminaires de méthodologie de la recherche mutualisés avec les autres masters de droit.

La formation intègre des éléments de professionnalisation mais développe peu les relations avec le monde socio-économique, hors les interventions de professionnels dans les enseignements. Des professionnels font partie de l'équipe pédagogique permettant de sensibiliser les étudiants aux problématiques concrètes du droit des affaires ; ils assurent 41 % du volume d'enseignements. Pour autant, la formation ne dispose pas de partenariats formalisés et ne comporte pas de dispositifs spécifiques permettant d'accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle. Les étudiants peuvent réaliser un stage de trois semaines en M1, le stage en M2 (trois à six mois) est obligatoire et donne lieu à un rapport. L'ouverture de la Clinique du droit des affaires doit permettre aux étudiants de lier la théorie avec la pratique, de travailler sur des cas réels et mettre en pratique leurs connaissances théoriques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne s'appuie pas sur une approche par compétence. L'organisation pédagogique est relativement classique pour ce type de formation. La maquette de formation n'est pas organisée en blocs de compétences mais une réflexion est en cours. Les compétences acquises en dehors du cursus ne sont pas valorisées. Les problématiques de responsabilité sociale et environnementale sont abordées au sein des différents enseignements. Il est prévu la création d'un enseignement spécifique lors de la prochaine accréditation.

La formation diversifie un peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements se déroulent en présentiel bien que la crise sanitaire ait conduit les enseignants à recourir à l'enseignement à distance. Le M1 s'articule autour d'enseignements fondamentaux accompagnés de travaux dirigés et d'enseignements complémentaires de spécialisation ainsi que des enseignements en langue, informatique et méthodologie. En M2 dans le parcours général, les enseignements sont davantage spécialisés permettant l'acquisition de compétences professionnelles transversales. La démarche professionnalisante se concrétise par l'ouverture de la Clinique de droit des affaires.

L'ouverture à l'international est très marquée. Elle se traduit par l'accueil de professeurs invités mais aussi des cours de langue ainsi que des enseignements disciplinaires en anglais. Il existe également un projet de double diplomation avec la création d'un parcours franco-italien pour faciliter la mobilité sortante des étudiants.

Le master est ouvert en formation continue mais pas en alternance. L'organisation des études ne se prête pas à l'alternance. La formation accueille des stagiaires de la formation continue et le programme de formation est adapté à leur profil.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Les effectifs du master sont en augmentation (25 étudiants pour les années 2018 - 2019 et 2019-2020 et 32 étudiants pour l'année 2020-2021), ce qui est conforme à la capacité d'accueil de 40 étudiants sur l'ensemble du cycle. L'attractivité a fortement augmenté, passant sur la période de deux à neuf candidats pour un admis. Les profils des différents types de publics qui intègrent la formation ne sont pas précisés. Le nombre de candidatures au master et le profil des étudiants sont analysés lors du conseil de perfectionnement et du bilan de rentrée de l'UFR. L'information sur le master se traduit par l'emploi des canaux de communications classiques : journées portes ouvertes, salons, forums, site internet.

La formation suit la réussite des étudiants. Les taux de réussite sont très satisfaisants. Une partie des diplômés poursuivent leurs études à l'institut d'études judiciaires (huit en 2018-2019 ; un en 2019-2020 et trois en 2020 - 2021) ; en doctorat (un pour les années 2018-2019 et 2019-2020) ou dans le diplôme universitaire de préparation aux concours (un en 2019-2020).

L'insertion professionnelle est très satisfaisante, mais il n'existe pas de dispositif propre à la formation permettant l'analyse de l'insertion professionnelle. Les services communs de l'université réalisent une enquête d'insertion à 18 et 30 mois. L'enquête d'insertion à 30 mois fait apparaître un taux d'emploi de 100 % pour les étudiants diplômés en 2019, ce qui met en évidence l'attractivité de la formation auprès des professionnels. Le travail d'analyse des résultats d'enquête reste à parfaire, notamment sur la qualité de l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 8 universitaires permanents et 20 enseignants temporaires. Elle accueille des professeurs invités provenant de l'université de Pise. L'établissement a identifié le besoin de recrutement d'enseignants-chercheurs.

Il existe un dispositif d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation. La formation organise annuellement un questionnaire d'évaluation de la formation qui fait l'objet d'une analyse inscrite à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement. Celui-ci est composé de deux enseignants-chercheurs, de deux professionnels et deux étudiants. Les réunions du conseil de perfectionnement donnent lieu à un rapport qui peut conduire à des évolutions de la maquette ou des modalités de contrôle des connaissances.

Conclusion

Points forts

- Ouverture à l'international avec un double diplôme franco-italien et des enseignements de spécialité en langue étrangère
- Création d'une clinique de droit des affaires qui permet d'accentuer le caractère professionnalisant de la formation
- Taux de réussite très satisfaisant

Points faibles

- Absence de partenariat avec le milieu socio-économique
- Absence de structuration des enseignements par blocs de compétences
- Absence d'analyse sur l'adéquation entre la formation et l'emploi des diplômés

Recommandations

- Développer les rapports avec les milieux socio-économiques locaux et régionaux
- Réorganiser la maquette par blocs de compétences, ce qui permettrait de formaliser la prise en compte des enseignements transversaux
- Mettre en œuvre une analyse qualitative de l'insertion professionnelle à partir des résultats d'enquête

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Droit des collectivités territoriales* de l'université de Corse Pasquale Paoli est une formation sélective en deux ans à visée professionnelle. Elle ne dispose pas de co-accréditation et n'est pas délocalisée. Portée par la faculté de Droit et de science politique, elle est organisée en formation initiale ou formation continue et n'est pas proposée à la formation à distance, sauf cas exceptionnels liés au contexte sanitaire. La deuxième année du master peut être suivie en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master est bien en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit des collectivités territoriales* permet l'intégration aux fonctions publiques territoriale et étatique, il peut également donner accès aux professions judiciaires. La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence *Droit*, d'une licence *Administration publique* et exceptionnellement aux étudiants titulaires d'une licence professionnelle *Métiers des administrations et des collectivités territoriales*. Elle permet l'acquisition de compétences professionnelles progressives. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques actuelles et notamment aux enjeux du développement durable qui ont été intégrés aux enseignements juridiques. Il est indiqué que les enseignements tiennent compte des problématiques insulaires et des spécificités régionales. Ce master s'inscrit dans la politique de formation de l'établissement en ce qu'il constitue le seul débouché en droit public pour les étudiants de la licence *Droit* et de la licence *Administration publique*. À l'issue de la formation, certains étudiants peuvent poursuivre au sein de l'un des deux diplômes universitaires de l'université qui prépare aux concours de la fonction publique.

La formation étant orientée vers les métiers de la fonction publique est ouverte à l'international de façon limitée. La formation ne dispose pas de partenariats internationaux, et n'est pas propice à la mobilité sortante compte tenu des débouchés essentiellement tournés vers la fonction publique. Outre une mobilité entrante via Campus France, la formation accueille trois étudiants internationaux à la rentrée 2020-2021. Des professeurs invités interviennent également dans la formation. Une réflexion est menée sur un projet de master class.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche. La formation est adossée à l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique. Bien que la formation ait une vocation professionnelle, les liens avec la recherche ne sont pas occultés. Outre l'implication des enseignants-chercheurs dans plus de la moitié des enseignements, les étudiants peuvent réaliser un mémoire de recherche en première année de master, celui-ci est obligatoire pour les étudiants de master 2. Les étudiants alternants réalisent un rapport d'activité qui comprend également des aspects liés à la recherche juridique. Les étudiants suivent également un enseignement de méthodologie de 9 h à la recherche et à la documentation commun à l'ensemble des masters de l'UFR. Le séminaire de méthodologie associe le personnel de la bibliothèque. Les étudiants sont tenus de participer aux manifestations scientifiques en lien avec la formation. Leur nombre et leur fréquence ne sont pas renseignés.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation bien développés. Le master bénéficie d'un fort ancrage territorial. Des professionnels de diverses institutions font partie de l'équipe pédagogique. Les contacts avec le monde socio-économique résultent surtout des stages réalisés par les étudiants ou au travers de l'alternance et de l'implication de professionnels dans les enseignements : environ 58 % du volume d'enseignement. Un partenariat a été conclu avec le groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse (GIRTEC). La formation a développé des liens (non formalisés) avec l'institut régional d'administration, la collectivité de Corse et le centre national de la fonction publique territoriale. Globalement, le master répond aux besoins de formation de la fonction publique territoriale et aux perspectives d'emploi compte tenu des départs à la retraite à venir dans la fonction publique corse.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence est encore peu développée. La première année est structurée autour d'enseignements fondamentaux accompagnés de travaux dirigés et d'enseignements complémentaires notamment en langue, informatique et méthodologie. Les étudiants peuvent réaliser un stage de trois semaines ou un mémoire. En deuxième année, les étudiants doivent réaliser un stage de deux mois et un mémoire ou le cas échéant, peuvent choisir de suivre la formation en alternance assortie d'un rapport d'activité. Les enseignements ne sont pas organisés par blocs de compétences, mais l'approche par compétence se développe à travers des examens transversaux, ce qui favorise un décloisonnement de la pédagogie et permet de placer les étudiants en situation préprofessionnelle.

Les pratiques pédagogiques existent mais sont peu diversifiées. Les méthodes pédagogiques s'efforcent de mobiliser les étudiants dans l'acquisition des connaissances par le biais des classes inversées, ou la résolution de cas concrets par exemple.

Les enseignements sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Les étudiants suivent des enseignements en langue (60 heures sur les deux années de master). Ils ont le choix entre l'anglais, l'espagnol ou l'italien.

Les dispositifs de la formation sont bien adaptés pour l'alternance, plus limités pour la formation continue. Le nombre de stagiaires en formation continue est faible. Le stagiaire de la formation continue bénéficie d'un parcours adapté selon son profil. Les validations d'acquis de l'expérience sont possibles mais reposent principalement sur le responsable de formation. L'alternance se développe : quatre alternants en contrat d'apprentissage en 2019-2020 et 10 en 2020-2021. Les étudiants en alternance bénéficient d'une grille adaptée ainsi que d'un tuteur pédagogique. Une réflexion est en cours sur la déclinaison de la formation en blocs de compétences notamment afin de répondre aux besoins en termes de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré son attractivité, notamment hors de la Corse, les effectifs restent faibles. Pour l'année 2020-2021, le master a accueilli 90 % d'étudiants issus d'une L3 et un étudiant en reprise d'étude. L'effectif de la promotion est composé à 60 % d'étudiants venant d'autres universités. Si le nombre d'inscrits est relativement stable (autour de 25 étudiants), il faut noter la baisse du nombre d'inscrits en M1 : 10 en 2020-2021 contre 15 en 2019-2020. Le nombre d'inscrits dans le cycle de formation est stable (23 étudiants en 2018-2019 ; 26 en 2019-2020 et 25 en 2020-2021). La capacité d'accueil est de 20 places par année de master. L'information sur la formation se traduit par l'emploi des canaux de communication classiques (journées portes ouvertes, salons, forums, site internet, médias). La formation développe des moyens de communication plus informels, notamment en s'appuyant sur la création de l'association des étudiants du master.

Les taux de réussite sont très satisfaisants. Ils sont supérieurs à 80 %, et même 100 % en M1 pour deux promotions sur les trois.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, principalement les préparations aux concours, mais ce suivi reste à parfaire notamment en ce qui concerne les taux de réussite aux concours. Les services communs de l'université réalisent une enquête d'insertion à 18 et 30 mois. Les seuls résultats d'enquête disponibles (promotion 2018/2019) montrent que la moitié des diplômés sont en emploi dans les 18 mois, l'autre moitié en poursuite d'études, principalement dans l'un des deux diplômes d'université préparant aux concours. Les outils mis à disposition ne permettent pas d'assurer un suivi efficace des étudiants diplômés en termes de réussite aux concours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains pour atteindre ses objectifs. Sur 31 enseignants que compte la formation, six enseignants sont permanents. L'équipe comprend 15 enseignants-chercheurs et 9 professionnels d'horizons divers travaillant essentiellement dans les administrations qui assurent 58 % des enseignements.

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Il existe un conseil de perfectionnement qui suit le taux de réussite des étudiants. La formation administre annuellement un questionnaire d'évaluation de la formation qui fait l'objet d'une analyse inscrite à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement. Le conseil est composé de deux enseignants-chercheurs, de deux professionnels et deux étudiants qui s'investissent pleinement dans l'évolution de leur formation. Ces réunions donnent lieu à l'établissement d'un rapport qui peut conduire à des évolutions de la maquette ou des modalités de contrôle des connaissances.

Conclusion

Points forts

- Formation professionnalisante répondant assurément aux besoins territoriaux en termes d'emploi
- Prise en compte des problématiques locales, régionales et les grands enjeux de développement durable dans les enseignements
- Taux de réussite

Points faibles

- Faiblesse des effectifs
- Absence de structuration des enseignements par blocs de compétences
- Absence de formalisation des partenariats avec les institutions ou administrations

Recommandations

- Réorganisation de la maquette par blocs de compétences, ce qui permettrait de formaliser la prise en compte des problématiques locales, régionales et nationales dans les enseignements transversaux et éventuellement accroître l'attractivité du master et en particulier la formation continue.
- Structurer les liens existants avec les collectivités ou administrations.
- Repenser les dispositifs d'enquête sur le devenir des étudiants pour avoir des données plus précises, notamment sur le taux de réussite aux différents concours de la fonction publique.

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique*, parcours *Services et tiers de confiance numériques* de l'université de Corse Pasquale Paoli est une formation pluridisciplinaire sélective en deux ans à visée professionnelle ou recherche. Hors contexte lié aux restrictions sanitaires, les enseignements sont dispensés en présentiel. Le master porté par la faculté de Droit et de science politique n'est pas proposé en alternance, il est ouvert en formation initiale et aux stagiaires de la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Créé en 2018, le master est en parfaite adéquation avec la politique nationale en matière de transition numérique mais également avec la politique scientifique de l'UCPP qui a placé le numérique au cœur de ses orientations afin de répondre aux problématiques liées au développement du territoire. La formation s'inscrit donc parfaitement dans les priorités thématiques de l'université de Corse Pasquale Paoli. Depuis 2021, un partenariat avec le master *Informatique* de la faculté des Sciences et techniques associe les étudiants des deux formations dans le partage de conférences. Le master est accessible aux étudiants titulaires d'une licence *Droit*. Il vise à former des juristes pluridisciplinaires, capables d'appréhender l'environnement numérique. Il tend ainsi à l'acquisition de compétences solides en droit du numérique, combinées à une connaissance étendue des enjeux techniques, économiques et sociaux de la transformation numérique. Il permet aux étudiants d'accéder à des professions spécifiques telles que délégué à la protection des données, cadre de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), avocat spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il permet également une poursuite d'études en doctorat.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Le master accueille chaque année des professeurs invités (en provenance de l'université de Pise), ce qui devrait à terme permettre de construire des partenariats internationaux. Le master accueille ponctuellement des étudiants internationaux (deux en 2019 - 2020 et 2020-2021). La formation permet une mobilité internationale sortante : un étudiant a pu effectuer un stage à l'étranger durant l'année 2020-2021.

Les liens avec la recherche sont avérés et solides. La formation est adossée à l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ). Il convient de souligner qu'en partenariat avec la Fondation de l'université de Corse Pasquale Paoli, l'EMRJ a créé une Chaire sur la confiance numérique dont les travaux sont ouverts aux étudiants du master. La formation à la recherche est présente dans le master puisqu'il intègre en M1 un séminaire de méthodologie et de formation à la recherche (9 h) ainsi qu'une sensibilisation à l'éthique de la recherche. Ces enseignements permettent d'acquérir des compétences dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage. Un séminaire est également dispensé aux étudiants de M1 afin d'approfondir les exigences en matière rédactionnelle. En M1 et en M2, les étudiants peuvent réaliser un mémoire sous la direction d'un enseignant-chercheur membre de l'EMRJ.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique en lien avec le numérique. Le master dispose d'un partenariat conventionné avec la Fédération des tiers de confiance du numérique (FnTC) dont plusieurs membres font partie de l'équipe pédagogique du master. Ce partenariat se matérialise également par un soutien financier de 2 500 euros par an. Il s'agit du seul master de la faculté qui bénéficie d'une subvention extérieure. D'autres professionnels interviennent dans la formation (avocats spécialisés, économistes, experts, informaticiens ou techniciens) ce qui permet de sensibiliser les étudiants aux problématiques concrètes des milieux socio-professionnels. Les étudiants ont également la possibilité de réaliser un stage en première et en deuxième année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne s'appuie pas sur une approche par compétence. Le M1 est généraliste en droit privé et ne comporte que peu d'enseignements de spécialité : introduction à la sécurité et à la confiance numérique au S1, ainsi que des conférences ayant lieu dans le cadre de la « Chaire confiance numérique ». La spécialisation intervient davantage en M2. Cette répartition pourrait être améliorée au regard de la demande des étudiants pour plus d'enseignements en droit du numérique au second semestre.

Les outils pédagogiques de la formation sont classiques. Le master s'articule autour d'enseignements fondamentaux accompagnés de travaux dirigés et comporte des enseignements en langue (40 h en M1 et 20 h en M2). Diverses certifications sont possibles (langues, informatique par exemple). Il faut néanmoins souligner que la formation offre les outils nécessaires aux étudiants permettant de se former aux enjeux techniques, économiques et sociaux de la transformation numérique à travers une approche pluridisciplinaire des enseignements, elle bénéficie à ce titre de salles adaptées à l'enseignement de l'informatique et des langues.

Il n'existe pas de dispositif spécifique permettant une ouverture à l'international. Les étudiants suivent 60 heures de langues étrangères au cours de leur cursus ainsi que des enseignements disciplinaires en anglais (droit comparé des contrats, anglais du numérique).

Il n'existe pas de dispositif spécifique proposé au public de formation continue, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. La formation n'a accueilli aucun stagiaire en formation continue au cours de la période d'évaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Bien que récente, la formation est attractive. Les effectifs du master sont en augmentation, ce qui témoigne de l'attrait des étudiants pour ce domaine et les nombreux débouchés professionnels : cinq étudiants en 2018-2019 année de création du master, neuf en 2019-2020, 22 en 2020-2021 pour l'ensemble du cycle. Les étudiants sont majoritairement des étudiants provenant d'universités extérieures, il est sans doute nécessaire d'améliorer l'attractivité du master à l'égard des étudiants de l'université de Corse Pasquale Paoli. L'information sur la formation est réalisée par les services de l'université, elle se traduit par l'emploi des canaux de communication classiques (journées portes ouvertes, salons, forums, site internet).

Les taux de réussite sont très satisfaisants, proches de 100 %. Les effectifs réduits permettent un suivi propice à la réussite des étudiants. Le suivi des étudiants se matérialise également par l'existence d'un tutorat pédagogique.

La formation dispose d'outils d'analyse d'insertion professionnelle qui sont à parfaire. Les services communs de l'université réalisent une enquête d'insertion à 18 et 30 mois. Une partie des diplômés poursuivent leurs études à l'institut d'études judiciaires, ou dans un autre M2 (*Droit des affaires* en 2018-2019). Les enquêtes d'insertion étant assez tardives, il n'existe pour l'instant que peu de données sur le devenir des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique pourrait être renforcée pour permettre à la formation d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 39 intervenants : 12 enseignants permanents et 18 professionnels, plusieurs enseignants-chercheurs étant membres de l'EMRJ. Cependant, il convient de souligner un manque d'enseignants-chercheurs spécialisés en droit du numérique, ce qui peut expliquer les enseignements spécialisés considérés par les étudiants comme trop limités au second semestre.

Le master dispose d'un conseil de perfectionnement lui permettant d'avoir une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est composé de deux enseignants-chercheurs, de deux professionnels et deux étudiants. Il se réunit annuellement et donne lieu à un apport qui peut conduire à des évolutions de la maquette, des modalités de contrôle des connaissances ou de la formation : modification de la carte de formation, création d'un parrainage entre promotions par exemple.

Conclusion

Points forts

- Pluridisciplinarité de la formation
- Existence de partenariats professionnel et académique
- Dynamisme de la recherche en lien avec la formation

Points faibles

- Ouverture à l'international limitée au regard des enjeux transfrontières du numérique
- Manque d'enseignants-chercheurs dans les domaines de spécialité
- Absence d'organisation de la formation en blocs de compétences

Recommandations

- Tisser des liens à l'international compte tenu de l'enjeu transfrontière des problématiques liées au numérique
- Renforcer l'équipe pédagogique en numérique, ce qui permettrait d'avoir davantage d'enseignements de spécialité en M1 et éventuellement d'améliorer l'attractivité de la formation
- Réorganiser la maquette par blocs de compétences, ce qui permettrait de formaliser la prise en compte des enseignements transversaux

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'université de Corse Pasquale Paoli est une formation sélective en deux ans à visée professionnelle. Cette formation est régie par l'arrêté du 28 avril 2008 relatif au diplôme supérieur du notariat (DSN). Hors contexte lié aux restrictions sanitaires, les enseignements sont dispensés en présentiel. Ce master porté par faculté de Droit et de science politique n'est pas proposé en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit notarial* est complémentaire avec les autres formations du même cycle et est parfaitement identifié parmi l'offre de formation en master. Le master est accessible aux étudiants titulaires d'une licence *Droit* ou d'une licence professionnelle : *Métiers de l'immobilier*, *Métiers du notariat* ou *Généalogiste successoral*. Il cible principalement le secteur d'activité du notariat mais peut également donner accès à des professions autres comme avocat, gestionnaire de patrimoine ou les professions du secteur immobilier. La poursuite en doctorat est également possible.

La formation visant l'accès à la profession notariale en France n'est pas tournée vers l'international. La formation ne permet pas une mobilité internationale sortante. S'agissant de la mobilité internationale entrante, les étudiants étrangers sont en nombre très limité compte tenu des règles particulières d'accès à la profession notariale en France. Quelques pays africains conservent néanmoins un système d'équivalence. Pour l'année 2020-2021, un étudiant étranger était inscrit dans la formation. Globalement, la formation est orientée vers le droit national et ne se prête pas à une mobilité internationale.

Les liens avec la recherche ne sont pas très marqués. Le master est adossé à l'équipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ). Les étudiants sont sensibilisés à la recherche par la rédaction d'un mémoire ou d'un cahier de recherche. Il conviendrait d'augmenter le volume horaire consacré à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique. Ces questions sont abordées par les directeurs de mémoire.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Le master permet une spécialisation progressive en faisant une place de plus en plus importante à la pratique et au développement de compétences professionnelles. Depuis 2022, la formation dispose d'un partenariat avec le Groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse (GIRTEC). Un second partenariat avec le Conseil régional des notaires de Corse est à venir pour la mise en place d'une collaboration pédagogique. De plus, la formation dispose de liens avec le milieu professionnel, de par les stages réalisés par les étudiants et l'intervention de professionnels, notamment d'anciens diplômés de la formation au sein de l'équipe pédagogique (notaires, avocats, comptables, etc.). Les liens avec les acteurs socio-économiques et plus particulièrement les notaires pourraient être formalisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de formation n'est pas organisée en blocs de compétences. Mais l'approche pratique est mise en avant lors de la conception des enseignements et l'évaluation des étudiants. L'accent mis sur les exercices à caractère pratique ainsi que sur le regroupement de plusieurs matières enseignées dans le cadre d'un exercice conjoint lors des examens tend à favoriser un décloisonnement de la pédagogie et à placer l'étudiant en situation préprofessionnelle. De même, afin de répondre aux besoins locaux et aux enjeux du territoire, les enseignements tiennent compte des problématiques insulaires et des spécificités régionales.

Les pratiques pédagogiques sont classiques. Les méthodes d'enseignement ne comportent pas d'innovations pédagogiques mais il est indiqué qu'elles tentent de rendre actifs les étudiants dans l'acquisition de leurs connaissances. Le master s'articule autour d'enseignements fondamentaux accompagnés de travaux dirigés et d'enseignements complémentaires de spécialisation. Les étudiants bénéficient d'enseignements en informatique (48 h sur les deux années de master pour former les étudiants à l'informatique notariale) et de méthodologie. En M1, les étudiants ont la faculté de réaliser un stage ou un mémoire de recherche. En M2, un stage de deux mois est obligatoire, il s'accompagne de la rédaction d'un cahier de recherche. Diverses certifications sont possibles (langues, informatique par exemple).

Les contenus de la formation permettent de façon limitée une ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient d'un volume horaire d'enseignement en langues satisfaisant (40 h).

La formation n'est pas adaptée à la formation continue. Le master est ouvert en formation initiale. Très exceptionnellement, il accueille des stagiaires de la formation continue bien que la formation ne se prête pas à la mise en place d'un dispositif adapté. Sur la période, il n'y a eu aucune Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou Validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive. Les candidatures sont importantes (plus de six candidats pour un admis), et près de 45 % des étudiants inscrits proviennent d'universités extérieures à l'université de Corse Pasquale Paoli, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. Les effectifs du master sont en augmentation passant de 26 étudiants sur le cycle pour l'année 2018-2019 à 37 étudiants pour l'année 2020-2021 avec une capacité maximale atteinte en M1. Cette augmentation témoigne de l'attractivité de la formation, notamment grâce aux débouchés professionnels qui se sont accrus suite à la création de nouvelles études notariales. L'information sur la formation est réalisée par les services de l'université, elle se traduit par l'emploi des canaux de communication classiques : journées portes ouvertes, salons, forums, site internet.

La formation suit la réussite des étudiants qui est très satisfaisante. Les effectifs sont propices au suivi des étudiants, le taux de réussite est de 90 %.

La formation analyse bien la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Traditionnellement, les étudiants diplômés du master poursuivent en contrat de professionnalisation en DSN. Les services communs de l'université réalisent une enquête d'insertion à 18 et 30 mois qui fait apparaître logiquement une forte poursuite d'études, et une forte insertion professionnelle à 30 mois. La majeure partie des diplômés poursuivent leurs études en DSN (environ 75 %) et beaucoup plus rarement en doctorat (un étudiant en 2019-2020).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens matériels nécessaires, l'équipe pédagogique pourrait être renforcée. L'équipe pédagogique se compose de 33 intervenants, dont 9 enseignants permanents et 16 professionnels. Près de 40 % des membres de l'équipe pédagogique sont des enseignants-chercheurs de l'université de Corse Pasquale Paoli ou d'autres universités. L'établissement a identifié le besoin de recrutements d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les matières des sciences pour la justice.

Le processus d'évaluation interne existe et est efficace. L'équipe pédagogique se montre soucieuse de l'acquisition de connaissances et compétences nécessaires pour permettre aux étudiants d'exercer leur activité professionnelle future. Cela se traduit par des évolutions de la grille de formation. Il existe un conseil de perfectionnement composé de deux enseignants-chercheurs, de deux professionnels et deux étudiants. Celui-ci analyse le profil universitaire des étudiants. La formation organise annuellement un questionnaire d'évaluation de la formation qui conduit à des discussions inscrites à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Partenariats noués ou à venir avec les milieux socio-professionnels
- Attractivité de la formation hors de la Corse
- Place importante faite à la professionnalisation

Points faibles

- Manque d'enseignants-chercheurs dans les disciplines des sciences pour la justice
- Absence d'organisation des enseignements par blocs de compétences

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique dans les domaines des sciences pour la justice, ce qui permettrait de donner plus de place à la recherche dans une formation à dominante professionnelle, voire d'intégrer des modules d'éthique ou d'intégrité scientifique par exemple.
- Réorganiser la maquette par blocs de compétences, ce qui permettrait de formaliser la prise en compte des enseignements transversaux

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* est porté par l'École de Management et d'Économie – Institut d'Administration des Entreprises (EME-IAE) de l'université de Corse Pasquale Paoli. Son objectif est de former des collaborateurs à même d'aborder et de comprendre les principaux enjeux économiques et environnementaux d'un territoire donné. Les étudiants sont ainsi formés aux techniques d'analyse quantitative, à l'utilisation de logiciels de statistiques et de traitement des données et à différentes compétences professionnelles connexes : techniques d'enquête, systèmes d'information et de gestion ou encore conduite de projets. La formation est accessible en formation initiale ou en alternance et propose une ouverture internationale aux étudiants grâce à deux partenariats de doubles diplômes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master s'inscrit bien dans les objectifs affichés par l'établissement. Il participe tout d'abord à la formation d'étudiants à même d'évaluer la politique et de participer à la prise de décision des pouvoirs publics locaux en ce qui concerne l'attractivité économique et les stratégies de développement économique durable. La proposition d'un parcours en alternance vise à répondre à l'objectif d'insertion professionnelle des étudiants. Enfin, la mise en place d'un semestre en anglais et de deux doubles diplômes participe pleinement à la volonté de développement international de l'établissement. Le diplôme est un débouché naturel pour les étudiants issus de la licence *Économie, gestion*, quel que soit le parcours suivi en troisième année : *Développement territorial* ou *Data management*. Il n'est pas en concurrence directe avec les masters *Management* ou *Management sectoriel* de l'établissement, axés sur la gestion opérationnelle d'une entreprise et l'entrepreneuriat. Des passerelles entre les différents masters sont cependant possibles. La formation offre l'opportunité aux étudiants de poursuivre en doctorat en *Sciences économiques*. L'orientation partenariale choisie étant internationale, la formation n'a pas mis en place de partenariat académique local, régional ou national. La formation met en avant un panel d'enseignements allant bien au-delà de la thématique économique. Elle permet d'ouvrir les étudiants à d'autres champs disciplinaires - droit, géographie - et de les former à des outils applicables à de nombreux secteurs d'activité : systèmes d'information et de gestion, techniques d'enquête ou encore économétrie. Enfin, les étudiants sont amenés à collaborer avec des étudiants issus d'autres formations au sein du séminaire d'Assessment center.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le master a développé deux partenariats de double diplôme : en 2018-2019, avec l'université de Sassari (Italie) dans le cadre de la Laurea Magistrale in *Economia*, Curriculum *Economic Intelligence* ; en 2019-2020, avec l'université de Messine (Italie), dans le cadre de la Laurea Magistrale in *Scienze Economiche*, Curriculum *Economia dei Mercati Finanziari*. Ces partenariats ont permis la venue d'un professeur invité - université de Sassari, la mise en place d'un co-encadrement de mémoires et, ce qui participe grandement à la pérennité du dispositif, la proposition d'un semestre de cours intégralement enseignés en anglais. Les mobilités entrantes et sortantes sont possibles de manière indépendante ou dans le cadre des partenariats de double diplôme : une mobilité sortante et deux mobilités entrantes en 2019-2020 avec l'université de Sassari. Les étudiants bénéficient du soutien du service des relations internationales de l'établissement et de la politique de financement développée par la Collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche relativement important. Sur les deux années de master, les étudiants ne bénéficient que de 6 heures de travaux dirigés (TD de Méthodologie de la recherche) dispensées en master 1 (M1), ce qui est peu et amène l'équipe pédagogique à réfléchir à une augmentation du volume. Cependant, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche chaque année, ainsi qu'un projet tutoré. Enfin, ils sont sensibilisés à la recherche lorsque les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation présentent leurs travaux de recherche dans leurs modules respectifs. La participation des enseignants-chercheurs et chercheurs à la formation est tout à fait satisfaisante, puisqu'ils représentent 62,5 % de l'équipe pédagogique - 13 enseignants-chercheurs et 2 chargés de recherche CNRS - et assurent environ 75 % des heures étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre différents éléments de professionnalisation. De nombreux modules d'enseignement sont en lien direct avec les problématiques économiques du territoire et la finalité de la formation : économie du tourisme, économie agricole, usage des sols, économie géographique et urbaine, économie de l'environnement ou encore stratégies de développement territorial. Les intervenants professionnels représentent 37,5 % de l'équipe pédagogique - un PAST et huit vacataires - et assurent 206 heures équivalent TD, soit environ 25 % des enseignements. Leur participation est relativement faible pour une formation proposant un parcours en alternance, mais c'est la contrepartie d'un adossement important à la recherche. La formation peut être réalisée intégralement en alternance sur les deux années de formation ou sur une année seulement. Elle est ouverte en formation continue, sans adaptation particulière ; à noter une réflexion est en cours concernant le développement de blocs de connaissances spécifiques en techniques d'analyse quantitative. La préparation à l'insertion professionnelle passe sur site par la présence d'enseignants professionnels. La réalisation de projets tutorés - valant trois crédits européens (crédits ECTS) et le séminaire d'Assessment center permettent de plus de rencontrer les acteurs locaux, notamment lors de visites de terrain. Le cursus en alternance ou les 28 semaines de stage obligatoires - 12 semaines en M1 et 16 en M2, six crédits ECTS au total - complètent l'ouverture vers l'insertion professionnelle des étudiants. L'établissement offre également la possibilité aux étudiants de participer à des ateliers ou conférences sur l'insertion professionnelle. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est proposée dans le cadre du diplôme.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus et méthodes pédagogiques apparaissent cohérents par rapport aux objectifs de la formation. La maquette du diplôme est claire, reposant sur différents blocs de compétences, et la progression est logique. La valorisation des compétences est possible depuis avril 2022 dans le cadre de l'établissement avec la mise en place d'un outil e-portfolio.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques déployées sont variées dans leurs modalités. Au-delà des traditionnels cours magistraux et travaux dirigés, les étudiants se voient proposer des projets tutorés, des visites sur le terrain ou encore un séminaire d'Assessment center. Les activités peuvent être réalisées de manière individuelle ou en groupe, parfois intégralement sur ordinateur : utilisation de logiciels d'analyse des données, data mining, économétrie entre autres. La diversité des profils enseignants participe également à cette variété. Les enseignements sont effectués en présentiel ; le recours au distanciel est possible dans la limite de 20 % du volume horaire total, en accord avec le pourcentage fixé par l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'acquisition de compétences linguistiques se limite en M1 à un module de 20 heures d'anglais économique au premier semestre. L'année de M2 offre en revanche une ouverture internationale très importante aux étudiants. Ils effectuent de manière obligatoire leur premier semestre avec des enseignements de spécialité intégralement en anglais, soit 162 heures ; ils peuvent de plus - sur la base du volontariat - réaliser leur second semestre en anglais dans une université étrangère partenaire. Ce dispositif innovant mérite d'être souligné et participe de manière très satisfaisante à la valeur ajoutée de la seconde année. Les étudiants bénéficient de l'appui du service des relations internationales de l'établissement pour leurs démarches de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, mais pas pour ceux de la formation continue. Le master peut être réalisé intégralement en alternance et est structuré de manière à ce que les alternants puissent suivre l'ensemble des modules proposés également en formation initiale. Sur la période, la proportion d'étudiants en alternance est en baisse ; le nombre d'alternants est passé de sept à deux alors que le nombre d'inscrits (cumul du cycle) est relativement stable, passant de 15 à 12. Aucune offre spécifique n'est développée dans le périmètre de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation mis en œuvre sont classiques : présentation aux étudiants de licence 3 *Économie, gestion* de l'établissement, mise à disposition de fiches diplômes et communication durant les différents événements régionaux dont les journées portes ouvertes, les salons et autres. Une réflexion est menée sur l'évolution du nombre d'inscrits et le profil des candidats. La formation effectue bien un suivi et une analyse des candidatures, et constate une diminution du nombre de candidatures d'étudiants issus de la licence *Économie-gestion* de l'établissement. L'absence de données sur le nombre de candidatures et d'admis pour 2019-2020 est cependant à noter. Sur la période, la légère hausse du nombre d'inscrits en M1, passant de six à neuf (capacité d'accueil : 20) s'explique par l'augmentation du nombre de candidatures (+ 40 %), les autres taux étant relativement stables : taux de sélectivité (1 admis pour environ 4,5 candidats) et proportion d'inscrits effectifs (un inscrit pour deux admis). Le nombre d'inscrits en M1, au maximum neuf, est bien inférieur à la capacité (20), ce qui entraîne des effectifs faibles en M2 faute de candidatures en deuxième année de master.

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'évolution des taux de réussite est bien suivie par l'équipe pédagogique. Ces taux sont excellents puisque situés en moyenne à 94 % en master 1 et 84 % en master 2 sur la période de l'enquête. Ces chiffres sont expliqués par la faible taille des promotions, le bon niveau des étudiants et un suivi individualisé.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Cette analyse est réalisée lors du conseil de perfectionnement de la formation. Les données relatives à la situation professionnelle et aux emplois occupés ainsi que celles portant sur la poursuite d'études sont mises à disposition chaque année par la Direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) et sont complétées par celles du Centre de formation d'apprenti (CFA) universitaire pour l'alternance. Concernant la poursuite d'études, deux répondants sur neuf ont poursuivi en doctorat. Au niveau de l'insertion professionnelle, les sept répondants étaient en emploi 30 mois après l'enquête, ce qui est très satisfaisant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 62 % d'enseignants permanents, tous enseignants-chercheurs, et 38 % d'enseignants temporaires : huit vacataires et un professeur associé (PAST). La prédominance des enseignants-chercheurs se justifie par l'adossement important à la recherche et l'implication dans le montage du semestre de cours de spécialité de master 2 intégralement en langue anglaise. Les indicateurs de mesure mobilisés afin de suivre la soutenabilité de la formation sont le nombre d'heures étudiant de la formation et son équivalent en heures de travaux dirigés. Le volume global de la formation, soit 499 heures en master 1 et 355 heures en master 2, a été allégé du fait d'emplois du temps trop chargés.

La formation met en œuvre un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est menée par l'établissement depuis la rentrée 2021. Les résultats de cette enquête font l'objet d'une analyse lors du conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique suit la charte élaborée par la Direction de la formation et de la vie étudiante de l'établissement précisant les modalités de mise en place d'un conseil de perfectionnement. Le conseil joue pleinement son rôle en participant à l'analyse des résultats de la formation et contribuant à son évaluation interne. Des axes de progrès sont alors clairement identifiés.

Conclusion

Points forts

- Fort adossement à la recherche
- Ouverture internationale très marquée en M2
- Taux d'insertion professionnelle satisfaisant

Points faibles

- Effectif bien en deçà de la capacité d'accueil
- Faible nombre d'alternants

Recommandations

- Lancer une réflexion sur la prospection auprès des entreprises afin de développer l'alternance
- Développer la communication autour de l'aspect international, et renforcer les éléments de professionnalisation, afin de développer l'attractivité

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures (JPP)* de l'université de Corse Pasquale Paoli est une formation sélective en deux ans à visée professionnelle et de recherche. Porté par la faculté de Droit et de science politique, il est ouvert en formation initiale et en formation continue mais n'est pas proposé en alternance. Les enseignements sont dispensés en présentiel, hormis contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master est accessible aux étudiants titulaires d'une licence *Droit* pour les conduire à une spécialisation leur permettant d'accéder aux métiers de la justice. Ils peuvent également poursuivre leurs études en doctorat ou à l'institut d'études judiciaires qui prépare aux concours et examens d'accès à certaines professions judiciaires. Une réorientation dans un autre M2 est possible à l'issue du M1 compte tenu de la mutualisation de certains enseignements. Il répond aux besoins de proximité en termes de formation aux professions judiciaires, notamment les avocats et les commissaires de justice, mais n'entre pas dans les priorités thématiques de l'établissement. Le master *JPP* est construit en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle puisqu'il offre une spécialisation progressive en mettant l'accent sur le développement de compétences professionnelles à dominante judiciaire.

La formation a une ouverture à l'international, mais elle ne permet pas de mobilité sortante. Le master accueille ponctuellement des étudiants internationaux (un en 2019-2020 et deux en 2020-2021). Certains enseignements sont néanmoins tournés vers l'international : droit pénal international et européen, droit international privé, contentieux pénal international ou encore juridictions pénales internationales par exemple. De plus, la formation accueille chaque année des professeurs invités, ce qui pourrait conduire à terme à une formalisation de liens avec des universités étrangères. L'étude des langues étrangères est très satisfaisante (60 h sur les deux années).

La recherche occupe une place importante dans la formation. Les étudiants peuvent se diriger vers la recherche en rédigeant un mémoire en première année et en seconde année. Le master est adossé à l'équipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ). Il intègre un séminaire de méthodologie et de formation à la recherche ainsi qu'une sensibilisation à l'éthique qui rappelle les exigences en termes d'intégrité scientifique. En M1, l'essentiel des enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais ne dispose pas de partenariats formalisés. Les étudiants sont sensibilisés au milieu judiciaire grâce aux stages et aux enseignements dispensés par des professionnels du droit. L'université dispose d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle mais qui n'est pas propre à la formation. Des professionnels font partie de l'équipe pédagogique : magistrats, avocats, commissaires de justice, etc.. Le master donne lieu à des stages (12 semaines dont trois en M1), ce qui accentue la professionnalisation des étudiants. Cependant, chaque étudiant peut choisir entre le mémoire de recherche ou le stage suivi d'un rapport.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'est pas organisée en blocs de compétences. Le M1 s'articule autour d'enseignements fondamentaux et d'enseignements complémentaires de spécialisation. Les étudiants bénéficient également de cours de langue, d'informatique et de méthodologie. En M2, les enseignements sont davantage spécialisés permettant l'acquisition de compétences professionnelles, la recherche n'est pour autant pas mise de côté. La maquette de formation ne fait pas apparaître d'enseignements transversaux. Diverses certifications sont possibles. Elles sont traditionnellement prévues au niveau licence, mais les étudiants peuvent se présenter sur la base du volontariat ; en 2020-2021, quatre étudiants se sont présentés à la certification PIX pour l'évaluation des compétences informatiques.

Les méthodes d'enseignement sont diversifiées. Les enseignements sont organisés en cours magistraux, travaux dirigés, séminaires, conférences, mises en situations, ou encore sorties pédagogiques. Ils ont lieu en présentiel bien que la crise sanitaire ait conduit les enseignants à recourir à l'enseignement à distance.

La formation permet aux étudiants de s'ouvrir à l'international. L'offre de formation permet aux étudiants d'apprendre diverses langues vivantes (espagnol, italien, arabe et anglais) qui peuvent être utiles pour une éventuelle insertion professionnelle à l'étranger.

La formation n'est pas propice à l'accueil de public en formation continue. L'accueil de stagiaire de la formation continue est possible. Il n'y a eu aucune demande de formation continue au cours de la période d'évaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Les effectifs du master sont en augmentation constante, passant de 29 étudiants pour l'ensemble du cycle (2018-2019) à 38 étudiants (2020-2021), ce qui est conforme à la capacité d'accueil de 40 étudiants et témoigne de l'attractivité de la formation. La moitié de la promotion sont des étudiants titulaires d'une licence hors de Corse. L'information sur la formation se traduit par l'emploi des canaux de communication classiques : journées portes ouvertes, salons, forums, site internet.

La formation suit la réussite des étudiants qui est très satisfaisante. La capacité d'accueil est de 20 étudiants en M1 et 20 en M2, ce qui permet un suivi personnalisé. Le master dispose d'un tutorat pédagogique. Le taux de réussite est supérieur à 85 % en M1 et M2.

Les dispositifs d'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants sont perfectibles. Les services communs de l'université réalisent une enquête d'insertion à 18 et 30 mois. Une partie des diplômés poursuivent leurs études à l'institut d'études judiciaires (quatre en 2018-2019 ; 3 en 2019-2020 et 5 en 2020-2021) ; en doctorat (quatre en 2020-2021) ou dans le diplôme universitaire de préparation aux concours (un en 2019-2020). Les données sur l'insertion professionnelle des étudiants et leur corrélation avec les études suivies sont fournies sans travail d'analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 36 intervenants, dont 13 enseignants permanents et 12 professionnels. Les 18 enseignants-chercheurs assurent 67 % du volume d'enseignements.

Le processus d'évaluation interne existe et s'inscrit parfaitement dans une démarche d'amélioration continue. Il existe un conseil de perfectionnement qui suit le taux de réussite des étudiants. Le conseil est composé de deux enseignants-chercheurs, de deux professionnels et de deux étudiants. Il se réunit annuellement et peut conduire à des évolutions de la maquette (intégration d'un nouveau cours de dématérialisation des procédures et cyberjustice) ou des modalités de contrôle des connaissances (possibilité de réaliser un stage ou un mémoire). De plus, la formation organise annuellement un questionnaire d'évaluation de la formation dont les résultats font l'objet d'une analyse inscrite à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Diversité des méthodes d'enseignements
- Place occupée par la recherche
- Rôle important du conseil de perfectionnement dans l'évolution de la maquette

Points faibles

- Absence de partenariat avec le milieu socio-économique
- Absence de structuration des enseignements par blocs de compétences
- Absence d'analyse sur le devenir des étudiants diplômés

Recommandations

- Développer les partenariats avec les milieux socio-économiques locaux et régionaux
- Réorganiser la maquette par blocs de compétences, ce qui permettrait de formaliser la prise en compte des enseignements transversaux et de développer la formation continue
- Mettre en œuvre une analyse des données d'enquête sur le devenir des étudiants, notamment la qualité de leur insertion professionnelle et la réussite aux concours

MASTER MANAGEMENT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Management* de l'université de Corse Pasquale Paoli existe depuis 1992 au sein de l'IAE de Corse devenu en 2019 École de Management et d'Économie - Institut d'Administration des Entreprises. Il accueille en formation initiale et en alternance, une trentaine d'étudiants en master 1, et plus d'une trentaine en master 2 se spécialisant à travers l'un des trois parcours proposés : le parcours *Marketing* qui forme des cadres ou chefs d'entreprises autonomes préparés à la stratégie marketing digitale, le parcours *Ressources humaines (RH)*, et le parcours *Manager Entrepreneur* qui forme des cadres polyvalents autour d'un projet de création d'entreprise, avec une coloration marquée en finance et contrôle de gestion.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management* est tout à fait en adéquation avec la stratégie de l'université de Corse en matière de formation, tenant compte de l'ancrage territorial et des besoins socio-économiques locaux. La composante IAE ayant intégré en 2019 le Pôle Économie a développé une réflexion sur les questions d'ancrage et d'insertion professionnelle, et s'inscrit dans une dynamique d'innovation affirmée autour de la pédagogie et la culture entrepreneuriale. La formation permet à différents publics de l'établissement de se spécialiser en management, qu'ils soient issus de licence générale (*Économie-gestion ; Langues étrangères appliquées ; Droit ; Staps*), mais également de licences professionnelles (*Entrepreneuriat ; Métiers du Tourisme ; Métiers du commerce international ; Assurance, Banque, Finance*), ou encore d'Écoles de Commerce. Ceci étant, portés tous deux par l'EME-IAE, le master *Management* et la licence *Economie-Gestion* s'inscrivent plus particulièrement dans le même continuum, continuum qui pourrait être renforcé avec une plus forte orientation de la licence vers les Sciences de Gestion. La formation développe plusieurs partenariats à valeur ajoutée effective, que ce soit dans le cadre d'interventions, de projets de stages/alternances et de mobilité internationale, que ce soit avec des entreprises locales ou d'envergure nationale (EDF) ou des partenaires académiques, en l'occurrence l'Institut français de gestion (IFG). Recrutant des étudiants issus de cursus variés, la formation reste polyvalente et contribue via des projets territoriaux au tissu économique constitué de petites et moyennes entreprises. Par là même, la formation est pluri et transdisciplinaire avec des enseignements en développement territorial, sociologie et informatique, mais aussi portant sur le développement durable et la responsabilité du manager outre des projets dédiés : séminaires responsabilité sociétale des entreprises (RSE), études de cas, fresque du climat.

L'ouverture à l'international du master *Management* est encore faible, voire inexistante, mais semble s'amorcer avec la possibilité d'accès au campus londonien de l'IFG. La volonté affirmée de l'université de Corse dans ce domaine, avec la nomination de deux chargés de mission par la Présidence de l'établissement et l'existence d'un Service des relations internationales (SRI) actif et collaborant avec les coordinateurs pédagogiques devrait permettre d'accroître la mobilité, d'autant que des partenaires institutionnels locaux et nationaux (Collectivité territoriale de Corse, MESRI pour des soutiens financiers) ou encore académiques (IFG pour l'accès) peuvent en favoriser la faisabilité. Le master *Management* compte s'inscrire dans cette dynamique : invitation de professeurs étrangers, projets internationaux, mobilités collectives.

L'adossement de la formation à la recherche est réel et nourri. Cet adossement se fait via la collaboration avec l'Unité mixte de recherche CNRS « Lieux, Identités, eSpaces et Activités » (LISA), et plus particulièrement via l'équipe de recherche Territoires, ressources et acteurs (TerRA) qui a comme terrain privilégié les espaces insulaires. Le programme de recherche développé conjointement par l'université de Corse et la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Bastia et de la Haute-Corse et dédié au développement des petites et moyennes entreprises corses témoigne des liens étroits entre formation et recherche ; ce projet conduit notamment à l'élaboration de cas pédagogiques. De plus, les neuf enseignants-chercheurs (EC) permanents et les cinq EC d'universités extérieures assurent au total 291 h d'enseignements en M1 et en moyenne 203 h par parcours de M2. Enfin, outre les présentations du laboratoire LISA et la participation des étudiants aux séminaires, les enseignants-chercheurs suivent de manière individuelle les travaux de recherche des étudiants qui peuvent ensuite préparer un doctorat à l'école doctorale *Environnement et Société* (ED 377) de l'université de Corse.

Le master Management affirme son caractère professionnalisant, puisqu'il est ouvert à l'alternance sur l'ensemble des parcours, modalité choisie par une grande majorité des étudiants. Les autres étudiants doivent réaliser un stage de 12 semaines minimum en M1 (ouvrant à quatre crédits ECTS) et 16 semaines pour trois crédits ECTS en M2. Les parcours sont en cohérence avec les fiches RNCP. La formation entretient des liens particulièrement étroits avec le monde socio-économique. Près d'une quarantaine (39) de professionnels assurent 204 h en M1 et en moyenne 154 h pour chaque parcours de M2 ; ils accompagnent conjointement avec un enseignant-chercheur les projets tutorés de première et seconde année de master, en cohérence avec la maquette d'un master professionnel. Certains d'entre eux sont présents dans les conseils de perfectionnement qui permettent d'adapter la formation aux besoins du territoire. Toutefois, ils sont essentiellement issus de TPE/PME, compte tenu du tissu socio-économique insulaire. Il existe une réelle demande pour la formation continue, à laquelle le master *Management* ne répond pas suite à un choix passé de la direction de la composante. Pour pallier ce manque, deux diplômes universitaires ont été déployés. Au total, le master *Management* prépare de façon active les étudiants à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat, notamment dans le parcours *Manager Entrepreneur*, mais également à travers des enseignements dédiés en M1 et M2 (tous parcours) et des séminaires.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Management est organisé selon un parcours pédagogique progressif et équilibré combinant enseignements fondamentaux et applications, sans pourtant être organisé en blocs de compétences. La formation comprend un approfondissement théorique pour les étudiants issus de licence professionnelle intégrant la première année, et des capsules et cours sur l'ENT pour les entrants directs en seconde année. Les travaux de groupe et la mutualisation de projets et de cours entre les différents parcours du master favorisent le développement de compétences variées et certifiables (TOEIC pour les compétences d'anglais). L'enseignement à distance, permettant autonomie et flexibilité des étudiants, est opérant depuis la crise sanitaire, mais reste toutefois limité (20 % des enseignements), ce qui peut handicaper le développement de la formation continue, outre le problème de non-structuration de la maquette en blocs de compétences.

La formation propose à ses étudiants des pratiques et des modalités d'enseignement variées, sur site, en extérieur (FabLab, en entreprise...), en présentiel ou à distance, et favorables à la réussite de chacun : enseignements théoriques, mises en situation, cas pratiques, jeux sérieux, méthodes créatives. Ceci conduit la composante IAE à organiser chaque année un séminaire de bonnes pratiques pédagogiques ouvert à l'ensemble de l'université de Corse. Le partage des bonnes pratiques et des enseignements s'étend au-delà des frontières de l'établissement puisqu'un projet de mise à disposition de contenus dématérialisés en partenariat avec l'IFG est à l'étude. L'ensemble de ces actions est évalué en conseil de perfectionnement.

L'ouverture du master Management à l'international se limite à des cours d'anglais et d'anglais des affaires, de rares modules dédiés sur le management international et des séminaires de spécialité en anglais. L'enseignement des langues est organisé par un département commun à l'ensemble de l'établissement, en cohérence avec la stratégie partenariale internationale de l'université (ERASMUS +, BCI-PQEE, territoires italiens). L'ouverture à l'international pourrait être renforcée avec un parcours ouvert 100 % en anglais dans le prolongement de l'option internationale de la licence *Économie, gestion* portée par la même composante et du partenariat avec l'IFG permettant l'accès au campus londonien.

Le public du master Management est essentiellement composé d'alternants, bénéficiant d'un accompagnement dédié et personnalisé. La formation n'est plus accessible à la formation continue, ce qui est regrettable. Cela devrait être corrigé puisqu'il est envisagé de relancer un parcours sur les trois historiquement ouvert à ce type de format. L'expérience acquise par le passé auprès de ce public semble profitable puisque la formation délivre des Validations d'acquis d'expérience (deux en 2020-2021), et que par ailleurs la composante propose des DU adossés au pôle Management.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master Management bénéficie de dispositifs d'information qui s'avèrent efficaces au vu de l'attractivité de la formation. La formation reçoit un nombre important de candidatures relativement à sa capacité d'accueil (30 en M1) : 282 candidats en 2020/21 contre 144 et 165 les deux années précédentes. Ces dispositifs sont propres à l'établissement (site de l'EME-IAE, réseaux sociaux de l'université de Corse, salons étudiants) ou relèvent des réseaux partenaires tel le réseau des IAE. L'analyse minutieuse des évolutions de candidatures permet d'adapter de façon adéquate la communication de la formation auprès des publics pertinents. Le master 1 étant limité à 35 places afin de garantir un taux d'encadrement optimal compte tenu de la taille de l'équipe pédagogique, le taux de sélectivité est donc conséquent et conduit à des parcours en master 2 avec des effectifs réduits (un peu plus d'une dizaine d'étudiants par parcours).

La formation suit la réussite de ses étudiants, et celle-ci est très satisfaisante. Le taux de réussite des étudiants est élevé, voire exceptionnel (100 % en master 2), ce qui n'est pas surprenant compte tenu du faible nombre d'étudiants dans chaque parcours.

Le taux d'insertion professionnelle est important, ce qui est cohérent avec une formation essentiellement en alternance. Un seul étudiant (issu du M2 *Manager Entrepreneur*) est sans emploi après 30 mois, des actions correctives étant régulières afin de renforcer l'insertion professionnelle. Un conseil de perfectionnement permet à la formation de connaître la qualité de l'insertion professionnelle et de la nature de la poursuite d'études. Les liens étroits des étudiants à l'EME-IAE de Corse permettent d'obtenir de bons taux de réponse aux enquêtes (78 %). Concernant la poursuite d'études après le master *Management*, elle est faible et concerne pour l'essentiel des étudiants souhaitant compléter leur projet professionnel (langues, spécialité requise) ; la poursuite d'études en doctorat est très rare et pourrait s'expliquer par l'absence de professeur en Sciences de Gestion.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master Management est piloté par une équipe restreinte fortement impliquée de 16 enseignants permanents, épaulés par 41 enseignants temporaires. Le dynamisme de l'équipe pédagogique est à souligner, notamment au plan local. À titre d'exemple, les enseignants-chercheurs du master ont été à l'initiative d'un atelier innovation pédagogique ouvert à l'ensemble de l'établissement. Le recrutement à venir d'un professeur en Sciences de gestion devrait permettre à la formation d'être mieux encadrée, et à l'équipe en place de pouvoir bénéficier de mobilités sortantes tout en s'ouvrant à l'accueil de professeurs invités, suspendu depuis 2017. La formation assure 576 heures de cours en première année en formation initiale, et 413 heures en moyenne en seconde année pour chaque parcours du M2.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en s'appuyant sur des processus classiques d'évaluation interne. L'évaluation de la formation est organisée par l'établissement (via la DFVU depuis 2021). Le master *Management* renforce ce dispositif en demandant aux étudiants de renseigner en ligne les questionnaires à la fin d'un cours. Ces données sont analysées en conseil de perfectionnement dans une démarche d'amélioration continue. Des procès-verbaux sont fournis, et conformes à une charte mise en place par l'université de Corse.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation et très bonne intégration dans l'offre de formation
- Insertion professionnelle très satisfaisante
- Intégration importante avec la recherche, mais non suivie par des poursuites d'études en doctorat

Points faibles

- Articulation pédagogique limitée avec la licence générale *Économie-gestion* de l'EME-IAE davantage orientée économie que management
- Faible ouverture internationale, quels que soient les parcours
- Équipe pédagogique réduite, qui devrait néanmoins être renforcée par le recrutement d'un professeur des universités en Sciences de gestion

Recommandations

- Réfléchir à une structuration en blocs de compétence en cohérence avec le nouveau BUT *GEA* et la licence *Économie-gestion* de l'EME-IAE de façon à renforcer le continuum de l'offre de formation
- Orienter un des parcours vers l'international en s'appuyant sur le partenariat récent avec l'IFG et la volonté affirmée de l'établissement pour rayonner dans ce domaine

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel* forme en deux ans, en formation initiale et en alternance, des futurs responsables et managers œuvrant dans le secteur du tourisme, à travers un parcours unique *Management des PME et territoires touristiques*. La formation dispensée au sein de l'EME-IAE de Corte est également délocalisée depuis six ans à Sofia en Bulgarie à l'Établissement spécialisé de la francophonie pour l'administration et le management (EFSAM), institut de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), pour une année de formation, sur un effectif d'une vingtaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management sectoriel* est en adéquation avec l'offre de formation de l'université de Corse, notamment en termes d'insertion professionnelle et d'internationalisation. Ce master est proposé en alternance et le master décentralisé à Sofia est ouvert aux étudiants étrangers francophones d'Europe centrale. La formation s'articule pleinement avec l'offre de formation de l'établissement, particulièrement pour le cycle management. Elle est ouverte aux étudiants de niveau licence, notamment les étudiants issus de la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme* et la licence générale *Economie-Gestion* de l'EME-IAE. L'accès est également possible aux étudiants issus d'autres licences, dont *Langues étrangères appliquées*. Pour ces derniers comme pour les étudiants de LP, une mise à niveau est réalisée ; certains cours sont mutualisés avec la première année du master *Management*. À travers son unique parcours *Management des PME et territoires touristiques*, la formation intègre des enseignants spécialisés dans le secteur du tourisme au plan national, ce qui permet à la formation d'assurer une valeur ajoutée. Cependant, il est dommage qu'aucun partenariat local, régional, voire national, ne soit formalisé au plan académique, sur un territoire pourtant fortement marqué par le secteur touristique. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité de la formation passent essentiellement par les projets professionnels et l'assessment center. Les enjeux de développement durable sont largement présents à travers des enseignements dédiés au tourisme durable : management écotouristique des territoires, aménagement des territoires touristiques, gestion des espaces naturels préservés.

Le master *Management sectoriel* développe une offre spécifique à l'international, notamment à travers la délocalisation de la formation en Bulgarie avec l'EFSAM de l'AUF depuis 2016, et la nouvelle université Bulgare depuis 2021. Une partie de l'équipe pédagogique se rend en Bulgarie pour y assurer les enseignements auprès de la quinzaine d'étudiants inscrits dans le master 2 délocalisé ; le pilotage pédagogique se fait en collaboration étroite entre l'équipe pédagogique de l'EME-IAE et l'EFSAM de Sofia. Outre ces liens privilégiés, d'autres partenariats hors Erasmus sont effectifs avec l'Italie (université du Val d'Aoste depuis 2019) et le Canada (UQAM). Concernant les mobilités associées aux dispositifs Erasmus et CREPUQ, les mobilités entrantes et sortantes sont faibles, même hors crise sanitaire.

L'adossement du master *Management sectoriel* à l'UMR CNRS 6240 Lieux, Identités, Espace et Activités (LISA) permet à la formation de sensibiliser ses publics à la recherche en cohérence avec son caractère professionnalisant. La sensibilisation à la recherche se fait notamment à travers des enseignements consacrés à la méthodologie (52 heures au total sur deux ans), la rédaction d'une note de recherche en master 1 et un mémoire de recherche en master 2 sur des thématiques en lien avec les axes de recherche du laboratoire. Ces travaux ne concernent que les étudiants en formation initiale ; les alternants doivent intégrer une revue de littérature à leur rapport d'activité. La moitié des enseignants intervenants sont des enseignants-chercheurs travaillant sur des thématiques en lien avec le tourisme ; ils assurent en présentiel plus du tiers des enseignements, principalement les fondements théoriques.

Le master *Management sectoriel* entretient des relations étroites avec le monde socio-économique dans un souci de professionnalisation de ses publics. En effet, 12 intervenants (soit la moitié de l'équipe pédagogique) sont des professionnels du secteur du tourisme, dont certains participent au conseil de perfectionnement. De nombreux enseignants associés et invités sont associés à l'équipe et leur double casquette permet de prendre en compte les problématiques touristiques du territoire dans l'évolution de la plaquette de formation. La formation accueille au minimum cinq alternants par an ; les autres étudiants doivent faire un stage d'une durée de trois mois en M1 et quatre mois en M2 (obligatoire) et réaliser des projets tuteurés en partenariat avec les acteurs socio-professionnels. Des séminaires sont organisés régulièrement dans des entreprises pour favoriser les liens avec les professionnels du secteur. Ceci étant, l'absence de structuration de la formation en blocs de compétences rend le master *Management sectoriel* difficilement accessible à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'est pas structurée en blocs de compétences mais elle met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La valorisation des compétences passe par le caractère professionnalisant : alternance, stage, projets tuteurés et séminaires.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Compte tenu de la variété des profils recrutés, la formation propose une remise à niveau en première année de master. Afin d'harmoniser les compétences des étudiants issus de parcours divers, des cours de remise à niveau en géopolitique, culture et société (pour presque 50 h) sont proposés au premier semestre, en commun avec le master *Management*. Une partie des cours est accessible à distance comme stipulé dans la maquette. Le master *Management sectoriel* s'efforce de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques favorisant la réussite des étudiants.

L'ouverture de la formation à l'international est cohérente avec un master à visée professionnelle immédiate. Cependant, le périmètre du master - management dans le secteur touristique - ainsi que l'existence d'une délocalisation auraient pu conduire à la mise en place de dispositifs plus poussés. Pour l'heure, ils se limitent à l'apprentissage obligatoire de l'anglais, certes soutenu par la présence de lecteurs pour favoriser les échanges oraux et la certification Test of english for international communication (TOEIC) en seconde année de master.

La formation ouverte à l'alternance nécessite des adaptations pour favoriser l'accueil de public de la formation continue. Le master *Management sectoriel* est ouvert à l'alternance, et s'appuie sur les procédures de suivi mises en place par le CFA : encadrement, visites en entreprise, bilans et rapports. Cependant, la formation continue, si elle est possible, n'est pas facilitée par l'absence de structuration en blocs de compétences et de support en matière d'ingénierie de formation dans ce domaine.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité, mais cette dernière pourrait être renforcée compte tenu de sa capacité. Le master *Management sectoriel* communique auprès de différents publics ciblés en s'appuyant sur différents dispositifs au plan local et national : site internet de l'EME-IAE, réseaux sociaux, présence aux salons des masters, réseau de partenaires dont notamment le réseau des IAE. La formation est attractive pour un nombre de places stable, à savoir une capacité d'accueil de 20 étudiants pour le master en Corse, autant en Bulgarie : le nombre de candidats est passé de 93 à 125 en 2020/21. Cela est cohérent avec la place du secteur touristique sur le territoire corse. Il faut toutefois relever que l'agrégation des données (Corse et délocalisation) rend difficile l'analyse. Les effectifs en M1 (Corse) seraient stables : entre 15 et 18 étudiants pour une capacité de 20. Il en est de même pour le M2 (Corse ou délocalisé) : une quinzaine d'étudiants.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants. La formation bénéficie des analyses régulières conduites dans le cadre de la certification des IAE, ce qui permet de suivre depuis 2013 l'évolution des taux de réussite. Ceux-ci sont tout à fait satisfaisants, mais à éclairer par les petits effectifs suivis de façon personnalisée chaque année.

La formation pourrait renforcer l'analyse des données sur l'insertion professionnelle. Les résultats des enquêtes montrent qu'un nombre très limité de diplômés est en recherche d'emploi 30 mois après le diplôme ; le procès-verbal du conseil de perfectionnement ne fait état d'aucune analyse quantitative et qualitative de l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour atteindre ses objectifs. Le master *Management sectoriel* s'appuie sur une équipe de 25 enseignants intervenant en première et seconde année pour assurer 986 heures de cours sur deux années de formation. Les mobilités entrantes et sortantes sont importantes puisque cinq membres de l'équipe pédagogique sont des professeurs et intervenants professionnels invités (mobilité entrante) ; une partie de l'équipe intervient également à l'international dans le master délocalisé à Sofia en Bulgarie.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant des évolutions dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement réunissant enseignants, professionnels et étudiants est mis en place dans le master *Management sectoriel*, comme dans l'ensemble des formations de la composante. Les enseignements sont également évalués, en cohérence avec la politique de l'établissement via le questionnaire envoyé par la DFVU. Il est mentionné une évolution positive de la formation qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, sans illustration de ces évolutions à travers un exemple.

Conclusion

Points forts

- Formation professionnelle attractive en cohérence avec le tissu socio-économique du territoire
- Bonne intégration dans un réseau fourni d'académiques nationaux et de professionnels locaux
- Rayonnement international à travers un master délocalisé

Points faibles

- Absence de structuration en blocs de compétence handicapant l'ouverture à la formation continue
- Manque de précision dans l'agrégation des données entre le master de l'Université de Corse et celui délocalisé, notamment en termes d'effectif et d'organisation

Recommandations

- Développer la formation continue et l'alternance en structurant le master autour de blocs de compétences et en l'ouvrant à l'enseignement à distance, rendant possible une mutualisation des enseignements avec le master délocalisé
- Améliorer l'analyse et le suivi de la formation en développant notamment des dispositifs de pilotage plus précis, notamment pour l'insertion professionnelle

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master Histoire propose deux parcours : *Histoire et Anthropologie de l'Homme insulaire et méditerranéen ; Guide conférencier* (ouvert en 2018-2019). Il accueille chaque année environ 50 étudiants, une trentaine en M1 et une vingtaine en M2 bien répartis dans les deux parcours. Le master est porté par la faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales (FLLASHS). Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 630 heures avec la participation de 29 enseignants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université mentionnées dans la convention tripartite État/collectivité de Corse/université de Corse. Elle inclut une réflexion et une proposition de dispositifs autour de la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. L'offre permet une poursuite d'étude aux étudiants qui ont suivi une licence *Histoire*, principalement de la même université, mais aussi aux étudiants provenant de licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*, ou licence *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCER)* - parcours *Guide conférencier*. Des actions transversales et prometteuses sont en cours comme l'intégration partielle de la thématique du développement durable dans la formation (aspect culturel), la proposition de formation à distance à la langue corse et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à projets investissement d'avenir (PIA4).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation ne recense pas de mobilités ces dernières années ; elle s'adosse au service des relations internationales pour l'organisation des mobilités et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche avec une participation renforcée des enseignants-chercheurs. La formation s'appuie sur des spécialistes de la recherche grâce à la participation des enseignants-chercheurs de l'unité mixte de recherches (UMR) CNRS Lieux, Identités, eSpaces et Activités (LISA). Chaque directeur de recherche de mémoire est amené à former les étudiants à l'intégrité scientifique et la déontologie. Environ 48 % des heures d'enseignement sont assurées par neuf enseignants-chercheurs (EC). Les étudiants sont également sensibilisés à ces sujets dans les enseignements qui sont réalisés par des enseignants-chercheurs. Des enseignements se déroulent dans les locaux de la bibliothèque universitaire. Un professionnel et personnel du laboratoire LISA assurent des enseignements de méthodologie de la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique avec l'intégration d'éléments de professionnalisation. La formation accueille des professionnels des métiers ciblés des deux parcours comme des professionnels du patrimoine qui interviennent auprès des étudiants pour les accompagner dans la construction de leur projet. Des enseignements du premier semestre (12 heures) sont consacrés à l'accompagnement du projet de l'étudiant grâce au dispositif portefeuille d'expérience et de compétences (PEC pour la connaissance de soi, valorisation des compétences et techniques de recherche d'emploi). La formation participe aussi au dispositif « Pépité » pour sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Le stage obligatoire de 4 mois du parcours *Guide conférencier* est également un moyen de développer des relations avec le monde socio-économique. La formation est ouverte à des publics en formation continue, mais pas en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. La formation est assurée selon un contenu disciplinaire et méthodologique progressif au cours du cycle sans s'organiser selon la démarche de l'approche par compétence. Un e-portfolio est en cours de conception au sein de l'université et pourra aider à articuler la formation avec les compétences visées.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les activités pédagogiques s'inscrivent dans des pratiques innovantes en utilisant des outils (le numérique s'est largement développé pendant la crise sanitaire) et des espaces (learning lab, centre de langues) pour dispenser des enseignements théoriques, pratiques et de terrain.

Les dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international existent et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. Le programme propose des enseignements en anglais et le suivi d'un enseignement de la langue corse est obligatoire. Ces enseignements de langues sont articulés avec les métiers visés et sont certifiés. Une réflexion est engagée par l'équipe pédagogique sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation accueille peu de stagiaires de la formation continue sur la période mais montre une progression. Le nombre de stagiaires de la formation continue est passé d'un à quatre sur les deux dernières promotions, et il y a eu deux demandes de validation des acquis professionnels (VAP). La formation est ouverte à des publics en formation continue (validation des acquis de l'expérience - VAE et VAP) qui sont suivis individuellement par un enseignant de l'équipe pédagogique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation : salons, réseaux sociaux, organisation d'une présentation auprès des étudiants de l'ensemble des licences. Le responsable pédagogique répond aussi par mail aux étudiants qui se renseignent sur la formation. L'offre est attractive avec un intérêt plus important pour le parcours *Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen*.

La formation suit la réussite des étudiants, le taux de réussite est très satisfaisant. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu et la mise en place de dispositifs adaptés pour les publics relevant de régimes spéciaux (RSE) et spécifiques (étudiants incarcérés et scolarisés à domicile). Le master présente un faible taux d'abandon et un fort taux de réussite, supérieur à 80 % (hors crise sanitaire).

La formation suit le devenir des étudiants ; le taux de poursuite d'études est de l'ordre de 40 % et le taux d'insertion professionnelle est élevé. La direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) réalise les enquêtes sur le devenir des diplômés, principalement pour le parcours *Histoire et anthropologie de l'Homme insulaire et méditerranéen*, puisque le parcours *Guide conférencier* n'est ouvert que depuis 2018/2019. Les résultats d'enquête montrent un taux de poursuite d'études de l'ordre de 40 %, et un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant avec trois diplômés en recherche d'emploi sur les 15 diplômés entrés sur le marché du travail.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 29 intervenants, dont 15 enseignants permanents et 7 professionnels. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université » et des formations aux outils numériques sont proposées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Il est à noter que la crise sanitaire a ralenti la participation des enseignants aux échanges internationaux.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la DFVU qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. La composition du conseil correspond aux attentes de la charte avec la participation d'enseignants spécialistes de la discipline, des professionnels du secteur et des étudiants. Les échanges très constructifs permettent de dégager des pistes de développement de la formation telles qu'une réflexion sur l'aménagement des enseignements pour permettre aux étudiants de se déplacer ou la nécessité de clarifier les intitulés de la maquette, en y faisant apparaître le suivi du projet de recherche et l'introduction de cours sur des outils numériques spécialisés dans le domaine.

Conclusion

Points forts

- Formation par et avec la recherche : mobilisation d'un professionnel et personnel du laboratoire pour assurer des enseignements de méthodologie
- Ancrage de la formation dans le territoire
- Efficacité du conseil de perfectionnement

Points faibles

- Approche par compétence non engagée
- Faible ouverture à l'international

Recommandations

- Mobiliser l'approche par compétence pour formuler d'une autre manière l'offre et l'articuler avec des situations professionnelles attendues sur le terrain, en lien avec la mise en place du e-portfolio sur l'université.
- Renforcer les partenariats internationaux pour développer des mobilités entrantes et sortantes

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Information, communication* propose un seul parcours : Sciences de l'information et de la communication appliquées aux ressources patrimoniales. Les étudiants sont formés aux métiers de la communication avec une approche spécifique autour des notions de territoire et de patrimoine. La formation portée par la faculté lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille environ 50 étudiants chaque année, une trentaine en M1 et une vingtaine en M2. Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 777 heures avec la participation de 17 enseignants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université mentionnées dans la convention tripartite État/Collectivité de Corse/Université de Corse. Elle propose des dispositifs autour de la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. La formation accueille majoritairement des étudiants de la licence *Information - Communication* mais aussi de la filière art lettres et langues (ALL), de la filière sciences humaines et sociales (SHS) et du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)*. Elle est complémentaire à l'offre des masters en SHS de la composante avec une unité d'enseignement (UE 1) en tronc commun. Des actions transversales et prometteuses sont menées comme l'intégration de la thématique du développement durable dans la formation (enseignement dédié, projets, etc.) et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à projets investissement d'avenir (PIA4).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation s'adosse au service des relations internationales pour l'organisation des mobilités et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Toutefois, le caractère professionnalisant (stage long et alternance) ne favorise pas la mobilité, aucune mobilité n'a été réalisée au cours des trois dernières années.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche avec une forte participation des enseignants-chercheurs. La formation s'appuie sur l'intervention de spécialistes de la recherche grâce à la participation des enseignants-chercheurs (EC) de l'unité mixte de recherches (UMR) CNRS «lieux, identités, espaces et activités» (LISA) axe 2 «Faire société». Environ 56 % des heures d'enseignement sont assurées par huit EC. Les étudiants ont accès à la plateforme M3C pour consulter des travaux de recherche de collecte et de numérisation des savoirs insulaires, linguistiques et culturels, les documents de la bibliothèque universitaire leur sont aussi ouverts en présence et en ligne. Chaque directeur de recherche de mémoire est amené à former les étudiants à l'intégrité scientifique et la déontologie. Les étudiants sont également sensibilisés à ces sujets dans les enseignements qui sont réalisés par des enseignants-chercheurs.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique avec l'intégration d'éléments de professionnalisation et la possibilité de formation en alternance. La formation propose des contenus professionnalisants (stages de 6 mois, interventions de professionnels, etc.) en adéquation avec les besoins socio-économiques et la réalité des métiers visés. Le renforcement de cet axe encourage les étudiants à se professionnaliser et peu d'entre eux poursuivent leurs études en thèse. La formation est ouverte en formation initiale, en formation continue et en alternance (52 % des étudiants sont en alternance en M1 en 2020-21). Il est également possible de bénéficier de dispositifs VAP et VAE. Des enseignements du semestre 2 (24 heures) sont consacrés à l'accompagnement du projet de l'étudiant grâce au dispositif portefeuille d'expériences et de compétences (PEC - connaissance de soi, valorisation des compétences et techniques de recherche d'emploi).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. La formation est mise en œuvre selon l'approche programme et assurée selon un contenu disciplinaire et méthodologique progressif au cours du cycle. Un e-portfolio est en cours de conception au sein de l'université et pourra aider à articuler la formation avec les compétences visées. Des outils de suivi (fiches d'évaluation, livret du centre de formation des apprentis [CFA]) sont utilisés pour évaluer les compétences et le savoir-faire des stagiaires et des alternants, que ce soit sur le terrain ou pour la validation d'unités d'enseignement (UEs).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les activités pédagogiques s'inscrivent dans des pratiques innovantes en utilisant des méthodes spécifiques (classes inversées, travail collaboratif, etc.), des outils numériques et des espaces (learning lab, centre de langues) pour dispenser les enseignements.

Les dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international existent, et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. Le programme propose des enseignements en anglais et le suivi d'un enseignement de la langue corse est obligatoire (48 heures au premier semestre). Une réflexion est engagée par l'université sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation accueille peu de stagiaires de la formation continue sur la période (deux sur les trois années) au bénéfice d'un grand nombre de contrats d'apprentissage : 90 sur les trois années. Les étudiants inscrits en formation continue (VAE et VAP) sont suivis individuellement par un enseignant de l'équipe pédagogique. L'ouverture de la formation en alternance implique la mise en place de modalités d'accueil et de suivi : calendrier de l'alternance, emploi du temps des enseignants, tuteurs pédagogiques, suivi individuel de l'étudiant, visites en entreprise.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation : salons, réseaux sociaux, organisation d'une présentation auprès des étudiants de l'ensemble des licences. Le responsable pédagogique répond aussi par mail aux étudiants qui se renseignent sur la formation. L'attractivité avec environ deux fois plus de candidats que d'admis pourrait être améliorée.

La formation suit la réussite des étudiants avec des taux de réussite satisfaisants. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu et la mise en place de dispositifs adaptés pour les publics relevant de régimes spéciaux (RSE) et spécifiques (étudiants incarcérés, scolarisés à domicile) avec un suivi individualisé pour les étudiants en alternance.

La formation suit le devenir des diplômés, l'insertion professionnelle est très satisfaisante. L'enquête réalisée auprès de 21 étudiants (78 % de réponses) est très positive. Deux étudiants sont en poursuite d'études dont un en doctorat, le taux d'insertion professionnelle est extrêmement satisfaisant, supérieur à 90 % à 30 mois de la diplomation. Les emplois sont en cohérence avec la formation et les besoins du territoire, et les salaires sont globalement élevés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 17 intervenants, dont 9 enseignants permanents et 3 professionnels. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université », des formations aux outils numériques sont aussi proposées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la Direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. La composition du conseil correspond aux attentes de la charte avec la participation d'enseignants spécialistes de la discipline, des professionnels du secteur et des étudiants. Les échanges très constructifs permettent de dégager des pistes de développement de la formation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fait état de quelques difficultés relatives à la structuration de l'offre de formation comme le manque de visibilité par les étudiants des finalités professionnelles, le renforcement des heures consacrées aux compétences numériques, l'engagement parfois faible des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Offre de la formation en alternance très attractive
- Fort taux de réussite
- Forte insertion professionnelle

Points faibles

- Approche par compétence non engagée
- Internationalisation de la formation limitée
- Peu de poursuites d'étude en doctorat

Recommandations

- Renforcer la visibilité des finalités de la formation par la reformulation des compétences attendues dans le domaine de la communication en utilisant l'approche par compétence et son suivi avec le e-portfolio en cours de mise en œuvre sur l'université
- Mettre en place des actions de mobilité avec les partenaires internationaux
- Renforcer le lien entre la formation et la recherche par le développement de recherches-actions avec le terrain

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* propose un parcours «Gestion et accompagnement des publics à besoins spécifiques». Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 681 heures avec la participation de 24 enseignants. La formation portée par la faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille une vingtaine d'étudiants en M1 et moins d'une dizaine en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université, mentionnées dans la convention tripartite État/collectivité de Corse/université de Corse. Elle propose des dispositifs autour de la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. L'offre est construite pour une poursuite des études auprès des étudiants qui ont suivi le parcours *Éducation inclusive* en L3. La formation complète l'offre de masters *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)* proposés par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) qui accueillent les étudiants diplômés des deux autres parcours de licence. Les enseignements portent sur des aspects pluridisciplinaires du handicap et de l'accompagnement des publics à besoins éducatifs spécifiques. La question du développement durable est traitée au regard de la spécialité du diplôme en tant que réflexion sur son enseignement auprès des élèves/étudiants selon la problématique du champ «éducations à». Des actions transversales et prometteuses sont en cours comme la proposition de formation à distance à la langue corse et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à projets investissement d'avenir (PIA4).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation s'adosse au service des relations internationales pour l'organisation des mobilités qui sont inexistantes malgré une sensibilisation auprès des étudiants et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Il faut toutefois noter que trois étudiantes poursuivent leurs études à l'étranger en 2022 : le master suscite donc de manière au moins indirecte une ouverture à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais avec une participation faible d'enseignants-chercheurs. La formation intègre la réalisation d'un compte-rendu de recherche par les étudiants en M1 et d'un mémoire et de sa présentation en fin de M2. Le suivi est réalisé par des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Unité mixte de recherches (UMR) CNRS Lieux, Identités, espaces et Activités (LISA) selon une articulation avec l'axe 2 «faire société» du laboratoire et avec une approche centrée sur les besoins du terrain (collectivités locales, structures médico-sociales, rectorat), ce qui permet d'asseoir la dimension professionnalisante de la formation, complétée par l'intervention de professionnels du secteur. Environ 25 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC), ce qui est limité pour un master. Les étudiants ont accès à la plateforme M3C pour consulter des travaux de recherche de collecte et de numérisation des savoirs insulaires, linguistiques et culturels. Chaque directeur de recherche est amené à former les étudiants à l'intégrité scientifique, la déontologie. La formation à la recherche documentaire est intégrée à la maquette. Aucune information n'est donnée quant aux poursuites d'études en doctorat.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique avec l'intégration d'éléments de professionnalisation. La formation s'appuie sur l'intervention de 12 professionnels assurant environ 50 % des enseignements, ce qui participe à la cohérence de l'offre avec les besoins du terrain et les compétences requises pour les métiers visés. Un stage obligatoire de trois semaines est à réaliser au M1, il est de 16 semaines en M2. La formation est ouverte à des publics en formation continue (VAE et VAP) mais il n'y a eu aucune demande sur la période, elle n'est pas proposée en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. Le développement de la formation en approche par compétence est en cours, il est accompagné par l'utilisation du dispositif PEC comme portfolio réflexif et d'accompagnement au projet de l'étudiant. Les documents fournis ne mentionnent pas explicitement les situations d'apprentissage et d'évaluation qui structurent l'organisation de la démarche par compétence. Une adaptation de la formation (voir parfois une validation des acquis) est proposée aux étudiants qui sont enseignants en préparation intégrée ou du Certificat d'Aptitude aux Pratiques de l'École Inclusive (CAPEI). Le planning est aussi organisé sur deux jours par semaine pour permettre aux étudiants de réaliser leur stage ou de se faire remplacer lorsqu'ils sont eux-mêmes enseignants en activité.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques pratiquées sont innovantes d'un point de vue des méthodes (classes inversées, etc.), des outils (le numérique s'est largement développé pendant la crise sanitaire) et des espaces (learning lab avec technologies innovantes).

Les dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international existent, et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. Le programme propose des enseignements en anglais et le suivi d'un enseignement de la langue corse. Ces enseignements de langues sont articulés avec les métiers visés et sont certifiés. Une réflexion est engagée par l'équipe pédagogique sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation accueille peu de stagiaires de la formation continue, un seul sur la période. Ce public en reprise d'études est accueilli en formation initiale, jugée moins contraignante par les étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation (salons, réseaux sociaux, organisation d'une présentation auprès des étudiants de l'ensemble des licences, etc.). Le responsable pédagogique répond aussi par mail aux étudiants qui se renseignent sur la formation. Excepté en 2020-2021, la capacité d'accueil (20 étudiants) est atteinte en M1, avec un peu plus de deux candidats pour un admis, mais les effectifs en M2 sont limités, moins de dix par an. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fait état de quelques difficultés relatives à la structuration de l'offre de formation et la plus grande attractivité des masters MEEF pour les étudiants qui souhaitent en général devenir enseignants. Le parcours accueille donc des publics motivés et d'autres moins qui s'inscrivent par défaut lorsqu'ils n'ont pas été acceptés ailleurs. Il y a peu d'intégration directe en M2.

La formation suit la réussite, les taux de réussite sont satisfaisants, environ 75 % avec une déperdition de 25 % des étudiants ayant souvent choisi ce parcours par défaut, faute de sélection en master MEEF. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu et la mise en place d'un dispositif adapté pour les publics relevant de régimes spéciaux (RSE).

La formation utilise les moyens déployés par l'université pour suivre le devenir des étudiants. Toutefois, l'enquête relative à l'insertion des diplômés fournie pour cette évaluation ne permet pas d'élaborer des conclusions, l'offre ayant été restructurée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation utilise des moyens attribués pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 24 intervenants, dont 9 permanents et 12 professionnels, ce qui est jugé satisfaisant pour couvrir les besoins pédagogiques. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université » et des formations aux outils numériques sont proposées par l'INSPE.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. La composition du conseil correspond aux attentes de la charte avec la participation d'enseignants spécialistes de la discipline, des professionnels du secteur et des étudiants. Les échanges très constructifs permettent de dégager des pistes de développement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Ouverture pluridisciplinaire et transversale de la formation
- Lien avec le tissu socio-économique et adaptation continue de la formation à ses besoins
- Éléments de professionnalisation bien développés

Points faibles

- Approche par compétence non explicitée pour les situations d'apprentissage et d'évaluation
- Pas de poursuite d'études en doctorat
- Absence d'alternance

Recommandations

- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétence par une articulation des compétences ciblées avec des situations d'apprentissage et d'évaluation et des ressources associées, et une participation collaborative au processus d'intégration du e-portfolio dans l'établissement. Faire bénéficier l'ensemble des équipes pédagogiques de l'université de cette expérience, l'équipe pédagogique étant sensibilisée à cette problématique
- Réfléchir à des moyens pour attirer les étudiants vers la recherche en sciences de l'éducation et de la formation
- Augmenter l'attractivité de la mention avec le développement de partenariats internationaux pour plus de mobilités entrantes et sortantes

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement (GE)* de l'université de Corse Pasquale Paoli, porté par la faculté des Sciences et Techniques est une formation qui se décline en trois parcours : «Ingénierie écologique» (INGECO), «Sciences de l'eau et de l'environnement» (SCEE) et «Gestion intégrée du littoral et valorisation halieutique» (GILVhA).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement, notamment dans ses orientations pédagogiques et ses priorités thématiques. La formation propose un enseignement pluridisciplinaire et prépare les étudiants au métier d'ingénieur dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et du développement durable. La formation est construite en continuité de la licence *Sciences de la vie* (parcours Biologie des organismes et écologie) mais des passerelles existent avec des parcours de la licence *Sciences pour l'ingénieur*. La formation offre une spécialisation progressive avec un tronc commun au semestre 1 et des passerelles entre les parcours à l'issue du deuxième semestre. Si la formation est professionnalisante, la poursuite en doctorat et en mastère spécialisé est possible. Il est à noter que la formation ne possède pas de partenariats académiques en raison de l'isolement insulaire mais souhaite les développer avec des établissements continentaux.

L'ouverture de la formation à l'international, définie comme une des priorités par l'établissement, reste faible. La formation n'a pas développé d'offre spécifique à l'international (aucun enseignement n'est dispensé en anglais) mais bénéficie à la fois d'accords internationaux et de soutiens y compris financiers pour les mobilités entrantes et sortantes. Cependant les flux étant faibles, des démarches d'information et d'accompagnement sont entreprises pour augmenter l'attractivité de la formation à l'international et les mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. L'établissement offre dans les domaines de la formation, un environnement scientifique très riche avec le laboratoire CNRS Sciences pour l'environnement (SPE), la plateforme expérimentale marine Stella Mare et la Fédération de Recherche Environnement et Société. L'essentiel de l'équipe pédagogique de la formation est issu du laboratoire SPE, et toutes ses structures sont à même d'accueillir des étudiants lors de leur stage du deuxième semestre pour le parcours GILVhA et du quatrième semestre pour les trois parcours.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est construite pour offrir des débouchés répondant aux besoins socio-économiques du territoire (gestion des ressources naturelles et développement durable) et fait intervenir une grande diversité de professionnels (plus de 80 % des enseignants). Ouverte à la formation continue et à l'alternance, la formation présente une très forte attractivité pour cette dernière (38 % d'alternants). Le stage en M2 est d'une durée comprise entre 16 et 24 semaines. Une sensibilisation à l'insertion professionnelle mais pas à l'entrepreneuriat est dispensée uniquement au semestre 3 pour les trois parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas initié l'approche par compétence permettant de favoriser un réel alignement pédagogique. Si l'équipe pédagogique prévoit d'aligner la maquette de la formation sur les blocs de compétences définies par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), une réelle réflexion pour le déploiement d'une approche programme et par compétence n'a pas été entamée. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation présente des pratiques pédagogiques peu diversifiées, mais a entamé la mise en place de l'hybridation. Les pratiques pédagogiques de la formation ne se démarquent de l'enseignement classique cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques (CM/TD/TP) que dans le cadre de sorties de terrain et d'une unité d'enseignement (UE) de projet tuteuré par semestre. Cependant, l'environnement numérique permet l'enseignement à distance, notamment pour les alternants, et la formation travaille au renforcement de cette hybridation qui est déjà conséquente : plus de 700 h par parcours pouvant être suivies partiellement ou entièrement à distance.

La formation respecte la politique de l'établissement pour les langues et certifications associées, permettant aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques utiles. En accord avec la politique de l'établissement pour les langues et les certifications associées, le master GE dispense des enseignements d'anglais (45 h) et de corse (15 h). Ces volumes horaires insuffisants pour permettre des mobilités sortantes à destination d'établissements anglophones seront renforcés. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont pris en charge par l'établissement. Afin de développer l'attractivité entrante, une réflexion est engagée pour valoriser les enseignements en langue étrangère.

La formation est adaptée aux publics en alternance mais pas à celui de la formation continue. Le master GE attire un taux significatif élevé (38 %) d'étudiants en alternance, grâce notamment à un calendrier adapté à ce type de public. Mais, aucun dispositif spécifique au public de la formation continue n'existe.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une bonne attractivité qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique et l'établissement ont mis en place des dispositifs d'information sur la formation : salons, visites de lycée, site web. La formation dépasse chaque année sa capacité d'accueil avec un nombre de candidatures en augmentation régulière et un taux de refus moyen de 70 %. Cependant la taille de l'établissement et son insularité sont un frein aux très bons candidats. L'analyse des types de candidatures, réalisée par le responsable pédagogique de la formation, n'est pas présentée dans le dossier.

La formation présente un excellent taux de réussite, supérieur à 90 %. Ces résultats illustrent la qualité de la sélection des candidatures et des dispositifs de suivi individualisé mis en place par l'établissement.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses diplômés, qui est très satisfaisante, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est d'environ 95 %. La formation analyse le devenir de ses diplômés lors des conseils de perfectionnement à partir des résultats des enquêtes conduites par la DFVU, avec un taux de retour élevé (70 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fonctionne avec un nombre très limité d'enseignants-chercheurs au regard du nombre de professionnels intervenant dans le master. L'équipe pédagogique comprend 94 intervenants, dont 12 enseignants-chercheurs permanents et plus de 80 professionnels. Ce déséquilibre de l'équipe pédagogique risque d'être aggravé avec trois départs à la retraite d'ici 2023-2024 d'enseignants-chercheurs en Biologie des populations et écologie.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prise en charge par la DFVU qui les transmet à l'équipe pédagogique. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil de master GE est opérationnel et se réunit une fois par an pour analyser les évaluations des enseignements, les résultats de la formation et aborder les aspects pédagogiques et stratégiques.

Conclusion

Points forts

- Formation adaptée aux besoins socio-économiques du territoire
- Formation attractive pour les alternants
- Fort taux de réussite des étudiants

Points faibles

- Approche par compétence inexistante
- Formation peu ouverte à l'international
- Déséquilibre de l'équipe pédagogique qui risque de s'accroître avec les départs en retraite d'enseignants-chercheurs

Recommandations

- Mettre en place une approche par compétences
- Ouvrir la formation à l'international en introduisant des enseignements en langue anglaise
- Renforcer l'équipe pédagogique et anticiper les départs en retraite

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université de Corse se compose d'un seul parcours Développeur full stack (DFS) et se déroule en deux ans. La formation est portée par la faculté des Sciences et Techniques et forme des cadres supérieurs, professionnels du développement informatique qui ont vocation à gérer des projets dans les domaines des applications web et mobiles. Le master est proposé en formation initiale classique, en alternance et en formation continue et recrute principalement des étudiants titulaires d'une licence dans le domaine de l'informatique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques prioritaires de l'établissement de la convention d'application tripartite. Le master *Informatique* vient bien compléter l'offre de formation de l'université de Corse et est construit en cohérence et en complémentarité avec les autres formations de l'université et de la région, c'est la seule formation du domaine au sein de la région. Il n'existe pas de partenariats académiques formalisés dans le master *Informatique* mais la L3 *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* qui alimente en étudiants le master offre une passerelle aux étudiants des brevets de technicien supérieur (BTS) des villes d'Ajaccio et Bastia. Une unité d'enseignement d'ouverture avec des enseignements transversaux (langues, méthode de travail, gestion de projet, etc.) est proposée chaque semestre, mais comme l'équipe pédagogique le souligne, la pluridisciplinarité pourrait être davantage développée.

L'ouverture à l'international est à consolider. En effet, malgré les possibilités offertes par les programmes «conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec» (CREPUQ) ou «European action scheme for the mobility of university students» (ERASMUS) et le soutien du service des relations internationales de l'université, très peu d'étudiants saisissent l'opportunité de faire une mobilité internationale. L'équipe pédagogique du master travaille à la mise en place d'une stratégie de partenariats afin de dynamiser les mobilités.

Le master *Informatique* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Il est adossé à l'Unité mixte de recherche (UMR) CNRS 6134 dont proviennent la plus grande part des enseignants-chercheurs et chercheurs en informatique issus des équipes «simulation et systèmes ubiquitaires» (SiSU). Une unité d'enseignement de sensibilisation aux problématiques de recherche (69 heures) est proposée au premier semestre du M2 ainsi que des projets de recherche encadrés par des enseignants-chercheurs et/ou chercheurs. La poursuite en thèse est rare, les meilleurs étudiants étant captés par les entreprises, ce qui touche toute la France et au-delà.

La formation entretient de très bons liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Deux événements annuels permettent de maintenir une certaine proximité avec le monde socio-économique en favorisant l'insertion avec le Hackathon et l'entrepreneuriat avec le challenge innovation. Les compétences attendues sont clairement décrites et en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. La part d'intervenants professionnels extérieurs dans la formation est de plus de 40 %, ce qui est excellent. Le master *Informatique* est proposé en formation initiale classique ou en alternance (contrat d'apprentissage majoritairement). La formation continue est également proposée mais il n'y a eu aucune personne concernée sur la période évaluée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétence à proprement parler, mais il y a une volonté de la mettre en place à court terme. Les documents fournis montrent clairement les connaissances et compétences visées par la formation. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle développe la pédagogie inversée, la pédagogie par projet, la pédagogie par challenge avec le hackathon qui mélange les étudiants de L3, M1 et M2 ou encore le challenge innovation. La formation propose des modalités variées d'enseignement. Un espace numérique de travail (ENT) et l'outil TEAMS sont largement utilisés pour partager des contenus et dynamiser les cours. La faculté des Sciences et Techniques s'est également dotée d'une salle spécifiquement dédiée aux masters, pourvue de tout le matériel nécessaire aux projets des étudiants. Enfin, pour répondre à des problématiques de santé de certains étudiants, un dispositif de retransmission vidéo des cours en présentiel est actuellement assuré avec le soutien du service de médecine préventive.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle à travers l'enseignement de l'anglais et du corse. Le passage de la certification « certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur » (CLES) est proposé à tous les étudiants de master. La préparation à la mobilité entrante et/ou sortante des étudiants est peu présente dans cette formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation en alternance : contrats d'apprentissage. La formation est également ouverte à la formation continue mais dans les faits aucune validation des acquis issus de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée. L'équipe pédagogique du master se montre motivée pour être accompagnée par son établissement afin de mettre en place une offre de formation continue structurée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le master recrute pour moitié des étudiants de la licence *SPI* parcours *Informatique* et pour l'autre moitié des étudiants diplômés d'autres universités françaises ainsi que des étudiants du bassin Méditerranéen. L'attractivité de la formation est plutôt bonne (26 admis pour 52 dossiers e-candidat en 2020 et environ 100 dossiers Campus France pour cinq à six places chaque année). La capacité d'accueil de la formation (25 étudiants par année de master) semble relativement faible au regard des besoins en informatique et des autres formations de master *Informatique* du continent mais correspond bien au potentiel humain dont dispose la formation. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

Le nombre limité d'étudiants du master permet de suivre individuellement la réussite des étudiants. Le taux de réussite est de plus de 80 % en M1 et en M2, ce qui est bon.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi avec un excellent taux d'insertion professionnelle. Le taux d'insertion professionnelle est supérieur à 90 %, comme c'est classiquement le cas pour toutes les formations en informatique. Les données recueillies sont satisfaisantes et assez complètes. Le taux de poursuite d'étude est assez faible mais cela n'est pas surprenant avec les multiples possibilités d'emploi à bac+5 et les salaires toujours plus attractifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs pour une capacité d'accueil de 25 étudiants par année. Cependant, ces moyens sont jugés insuffisants pour pouvoir monter de nouveaux projets. La mobilité sortante et l'accueil d'enseignants invités sont en place, tout comme l'accompagnement et la formation au métier d'enseignant pour certains enseignants.

La formation a organisé elle-même une évaluation des enseignements par la mise en place d'un questionnaire en ligne. Environ 50 % des étudiants y ont répondu sur les trois dernières années et les résultats sont bien pris en compte pour faire évoluer la formation. Le conseil de perfectionnement master est en place et remplit son rôle.

Conclusion

Points forts

- Environnement socio-économique très favorable et bonne implication des professionnels extérieurs
- Excellent taux d'insertion professionnelle

Points faibles

- Mobilité internationale des étudiants faible
- Aucun stagiaire en formation continue
- Approche par compétence pas encore mise en place

Recommandations

- Développer la mobilité internationale des étudiants
- Mettre en œuvre l'approche par compétence afin de développer la formation continue ou modulaire auprès des entreprises
- Réflexion sur l'augmentation de la capacité d'accueil des étudiants en réponse aux besoins socioéconomiques

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ, AIDE À LA PERSONNE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé, Aide à la personne (AP)* ouvert en septembre 2018 à la faculté des Sciences et techniques est une formation pluridisciplinaire, qui se situe à l'interface entre l'ingénierie et la coordination des parcours de santé centrés sur l'accompagnement des personnes âgées ou dépendantes. Le M1 constitue le socle de base de la formation, il permet à l'étudiant d'apprendre et de maîtriser l'ensemble des aspects psychosociaux, sociétaux, éthiques et législatifs liés au vieillissement physiologique et pathologique. Le M2 (ouvert en 2019) se base sur l'apprentissage et le développement d'outils spécifiques ayant pour but de faciliter la coordination des parcours de santé, la mise en place de la télémédecine et l'e-santé

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé, Aide à la personne (AP)* s'inscrit pleinement dans la stratégie formation de l'établissement. L'université promeut la transversalité et la pluridisciplinarité de ses formations et a souhaité renforcer son offre de recherche et de formation en déposant un projet en faveur de la structuration du système de santé en Corse dans le cadre du quatrième programme d'investissements d'avenir (PIA 4 - Excellences sous toutes ses formes). La pluridisciplinarité et la transversalité constituent les points forts du master, il s'adresse aux détenteurs d'une licence de différentes filières (Sciences et technologies, Sciences humaines et sociales, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Droit ou Économie, gestion) ainsi qu'aux professionnels de santé non-médecins, en continuité ou reprise d'études : en particulier les infirmiers, les ergothérapeutes, les kinésithérapeutes ainsi que les assistants sociaux, titulaires du diplôme d'État et du grade de licence.

La formation n'est pas actuellement ouverte à l'international. L'objectif de la formation est de former des acteurs pour le territoire, une ouverture entrante à l'international pourrait cependant être envisagée.

Le master est une formation professionnalisante reposant pour beaucoup sur l'intervention de professionnels du secteur et donc peu adossée à la recherche. L'implication d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique est faible et rendue difficile en raison d'une forte demande d'implication dans leurs filières de rattachement. La formation s'appuie cependant sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet à l'étudiant de se familiariser à la démarche scientifique dans les unités d'enseignement (UEs) de projet et de professionnalisation. Au-delà de son contenu disciplinaire, cette activité doit permettre l'acquisition de compétences en lien avec l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation satisfaisants. La formation a été construite en concertation avec les acteurs de santé territoriaux, ce qui permet de l'adapter aux besoins socio-économiques du territoire et de développer des collaborations de proximité avec des structures clés : Agence régionale de Santé (ARS), collectivités, réseau Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Les structures partenaires accueillent des étudiants en stage. La formation sensibilise les étudiants à l'insertion professionnelle à travers l'élaboration et le suivi de projets de professionnalisation (semestres un, deux et trois). Les professionnels en reprise d'études ont la possibilité de soumettre un dossier de validation des acquis professionnels (VAP) pour obtenir une dispense de la totalité ou d'une partie des UE du M1, une VAP a été accordée en 2019-20 et une seconde en 2020-21.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements fondamentaux assurés par l'équipe pédagogique sont pluridisciplinaires et adaptés aux compétences visées par la formation. Le référentiel de compétences a été réfléchi avec les principaux partenaires acteurs de la santé sur le territoire et la maquette a été construite en se basant sur une approche par compétence. La création du réseau de professionnels intervenant dans le master permet d'offrir un enseignement diversifié et de qualité. La diversité des profils étudiants s'avère être un atout majeur lors de la réalisation de travaux collaboratifs et/ou de projets de groupe.

La formation inclut progressivement des pratiques pédagogiques nouvelles. Certains enseignements du master intègrent de l'innovation pédagogique et s'exécutent selon des formats innovants. Ces modalités sont particulièrement adaptées à la formation qui accueille des publics très diversifiés. Une vingtaine d'heures basées sur le modèle de la pédagogie inversée ont été prévues en distanciel. Le projet de création d'un Living Lab déposé dans le cadre du PIA4 devrait constituer une force de proposition en termes de diversification des pratiques pédagogiques et favoriser la réussite des diplômés. La crise sanitaire a contribué à accélérer la réflexion sur l'évolution des modalités d'enseignement. Beaucoup de cours ont basculé en distanciel et un apprentissage hybride a été instauré.

Le master ne développe pas de contenu spécifique pour développer son ouverture à l'international. La formation propose l'enseignement de l'anglais jugé par les étudiants bien adapté à la formation et un enseignement de la langue régionale corse. Aucune mobilité sortante ou entrante n'est mentionnée.

La formation a pour objectif de s'ouvrir à la formation continue mais rencontre des difficultés pour y parvenir, elle est ouverte à l'alternance. Outre le fait que la formation soit ouverte depuis peu, le principal frein identifié pour faciliter la formation continue est le mauvais référencement du master au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En partenariat avec le CFA en Région Corse, la formation accueille quelques étudiants par la voie de l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité, elle constate un problème d'adéquation des candidatures au regard de ses objectifs métiers. Le master a été présenté lors du premier salon virtuel des masters en avril 2021 et différents dispositifs d'information et d'orientation sont mis en place à l'échelle de l'établissement. Il est noté une discordance entre le nombre de candidatures déposées et le nombre de candidats qui s'inscrivent. L'intitulé de la mention *Ingénierie de la santé* génère un flux massif de demandes en lien avec la recherche clinique en santé (cancérologie, neurosciences, biotechnologies), ce qui n'est pas adapté aux objectifs de la formation. Les effectifs première année des trois dernières promotions sont très faibles, respectivement 3, 8 et 5 inscrits.

La formation ouverte récemment dispose de peu de recul sur la réussite de ses étudiants mais présente de très bons taux de réussite sur les premières promotions. La taille restreinte des promotions facilite l'encadrement des étudiants et la personnalisation des parcours par l'équipe pédagogique. Le responsable pédagogique réalise un suivi individualisé semestriel de chaque étudiant. Les taux de réussite sur les deux premières promotions avoisinent les 100 %, aussi bien en M1 qu'en M2.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés est effectuée lors des conseils de perfectionnement. Le master ayant ouvert en septembre 2018, les premiers diplômés sortants n'ont pas encore pu être interrogés par le Bureau des enquêtes qui effectue les enquêtes ministérielles à 30 mois. Cependant une enquête réalisée par le responsable pédagogique de la formation sur les étudiants des promotions 18-19 et 19-20 montre une bonne insertion des diplômés dans le domaine de la formation et sur le territoire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master repose sur une équipe pédagogique essentiellement constituée de professionnels et nécessite une forte implication du responsable pédagogique, ce qui peut la fragiliser. L'équipe pédagogique est constituée de 18 professionnels issus des milieux de la santé et de six enseignants. Du fait de la forte sollicitation des professionnels, notamment au cours de la crise sanitaire, la pérennisation de leurs interventions au sein de la formation n'est pas assurée.

La formation étant récente, la formalisation des processus internes d'évaluation des enseignements et de la formation est en cours. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement constitué d'un large éventail de professionnels et d'enseignants des différentes disciplines impliquées. Il s'est réuni en mars 2022 avec l'association d'étudiants et a formulé plusieurs pistes d'évolution.

Conclusion

Points forts

- Formation construite avec les acteurs du territoire pour répondre aux besoins du territoire
- Très bons taux de réussite et une bonne insertion professionnelle des étudiants
- Investissement fort du responsable pédagogique

Points faibles

- Intitulé du master non adapté au contenu
- Effectifs faibles
- Fragilité de l'équipe pédagogique composée en grande partie de professionnels
- Manque de disponibilité des professionnels pour intervenir dans la formation

Recommandations

- Promouvoir la formation et augmenter sa visibilité au niveau local afin de former des effectifs plus conséquents
- Réfléchir sur la dénomination du master pour attirer le public cible et l'associer à une fiche RNCP pertinente
- Développer la formation continue et l'offre de formation modulaire en s'appuyant sur l'approche par compétence

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement (RE)* de l'université de Corse Pasquale Paoli, porté par la faculté des Sciences et techniques est une formation constituée du seul parcours : «Risques naturels». Ce master pluridisciplinaire forme des cadres en prévention et gestion des risques naturels et sanitaires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Risques et Environnement* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement, notamment dans ses orientations pédagogiques et ses priorités thématiques. La formation propose un enseignement pluridisciplinaire et prépare les étudiants au métier d'ingénieur dans les domaines de la gestion des risques naturels et sanitaires. La formation est construite en continuité de la licence *Sciences de la Vie* mais elle est également ouverte aux étudiants issus de la licence *Sciences pour l'ingénieur - parcours Physique* et du bachelier universitaire de technologie (BUT) *Hygiène, sécurité, environnement* (en remplacement de la licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*). La deuxième année de la formation est également accessible à des diplômés des masters *Gestion de l'environnement* ou *Sciences pour l'ingénieur - Physique appliquée et Ingénierie physique*. À l'issue de la formation, la poursuite en doctorat est possible. Il est à noter que la formation ne possède pas de partenariats académiques.

L'ouverture de la formation à l'international, définie comme une des priorités par l'établissement, reste faible. La formation n'a pas développé d'offre spécifique à l'international (aucun enseignement n'est dispensé en anglais) mais bénéficie à la fois d'accord internationaux et de soutien y compris financier pour les mobilités entrantes et sortantes. Cependant, les flux étant très faibles, des démarches d'information et d'accompagnement sont entreprises pour augmenter l'attractivité de la formation à l'international et les mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. L'établissement offre dans les domaines de la formation, un environnement scientifique riche avec le laboratoire CNRS Sciences pour l'environnement (SPE) et l'unité de recherche Bioscope. L'essentiel de l'équipe pédagogique de la formation est issu de ces laboratoires et ses structures sont à même d'accueillir les étudiants lors de travaux pratiques, de projets tuteurés et éventuellement de leur stage de semestre 4. Il n'y a pas d'enseignements spécifiques d'initiation à la recherche.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est construite pour permettre l'alternance et offrir des débouchés répondant aux besoins socio-économiques du territoire : gestion des risques naturels et sanitaires. Elle fait intervenir une grande diversité de professionnels (enseignements, conseil de perfectionnement, accueil de stagiaires). Une sensibilisation à l'insertion professionnelle mais pas à l'entrepreneuriat est dispensée uniquement au semestre 3. La formation inclut un stage obligatoire de 20 semaines en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec ses objectifs mais l'équipe pédagogique n'a pas mis en place d'approche par compétence et par conséquent de réel alignement pédagogique. La formation présente une architecture «classique» par UE, uniquement mises en correspondance avec les blocs de compétences définies par la fiche RNCP. Aucune réflexion pour le déploiement d'une approche programme et par compétence n'a été entamée. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées. La formation mobilise différentes pratiques pédagogiques : pédagogie inversée, projets transdisciplinaires permettant un contact avec le monde du travail, sorties pédagogiques, exercices de mise en situation sur le terrain en cellule de commandement avec les unités de prévention et gestion de crise de la Sécurité civile. L'environnement numérique permet l'enseignement à distance, mais la formation ne privilégie pas l'hybridation.

La formation respecte la politique de l'établissement pour les langues et certifications associées, permettant aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques utiles. En accord avec la politique de l'établissement pour les langues et les certifications associées, le master *RE* dispense des enseignements d'anglais (45 h), langue internationale, et de corse (volume horaire non spécifié), langue régionale. Les volumes horaires permettent de préparer les certifications, compatibles avec une mobilité sortante. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont pris en charge par l'établissement. Une réflexion est engagée pour valoriser les enseignements en anglais mais uniquement dans un objectif d'insertion professionnelle.

La formation est adaptée aux publics en alternance mais pas à celui de la formation continue. Le master *RE* attire un taux élevé (50 % en M1, 80-90 % en M2) d'étudiants en alternance, grâce notamment à un calendrier adapté à ce type de public. Le master *RE* est accessible en VAE, il est proposé un accompagnement tutoré aux candidats. Sur la période, il y a eu deux VAE et trois stagiaires de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une bonne attractivité. L'attractivité augmente avec cinq candidatures pour un admis en 2020-2021. L'équipe pédagogique et l'établissement ont mis en place des dispositifs d'information sur la formation (salons, visites de lycée, site web) permettant un accroissement des candidatures mais l'insularité reste un frein.

La formation présente un excellent taux de réussite (100 %). La formation a fait le choix de limiter les effectifs (15) et de ne retenir que les dossiers présentant une mention après étude des résultats des étudiants sur les dernières années.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses diplômés qui est satisfaisante, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est d'environ 80 %. La formation analyse le devenir de ses diplômés lors des conseils de perfectionnement à partir des résultats des enquêtes conduites par la DFVU et qui présentent un taux de retour élevé (70 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens suffisants pour lui permettre un fonctionnement correct mais pas dans la pérennité. L'équipe pédagogique est de taille limitée avec 12 enseignants-chercheurs permanents en majorité en sur-service et environ une trentaine de professionnels. Cela limite également les possibilités de mobilité sortante.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prise en charge par la DFVU qui les transmet à l'équipe pédagogique. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil du master *RE* est opérationnel et se réunit une fois par an pour analyser les évaluations des enseignements, les résultats de la formation et aborder les aspects pédagogiques et stratégiques.

Conclusion

Points forts

- Formation adaptée aux besoins socio-économiques du territoire
- Formation attractive pour les alternants
- Très fort taux de réussite des étudiants

Points faibles

- Approche par compétence inexistante
- Formation peu ouverte à l'international
- Hybridation limitée des enseignements
- Attractivité limitée pour les publics de la formation continue

Recommandations

- Mettre en place une approche par compétence et une réelle hybridation des enseignements
- Ouvrir la formation à l'international en introduisant des enseignements en langue anglaise
- Renforcer l'attractivité de la formation continue en s'appuyant sur l'approche par compétence

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* propose deux parcours : *Qualité des productions alimentaires (QPA)* et *Phytochimie et cosmétiques (PC2)*. Le master s'inscrit dans la thématique « Ressources naturelles terrestres et marines » de l'UFR Sciences et Techniques de l'université et s'appuie sur les compétences scientifiques de l'Unité mixte de recherche (UMR) CNRS Sciences pour l'environnement (SPE) dans le domaine de la phytochimie et de la qualité et de la valorisation des productions végétales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master est en accord avec les axes stratégiques de l'établissement qui sont de répondre aux besoins de formation du territoire et mettre en avant dans ses formations la transversalité et l'interdisciplinarité. Il est construit en complémentarité avec les masters *Risques et environnement*, *Gestion de l'environnement* et *Ingénierie de la santé* et il s'inscrit en continuum avec la licence *Sciences de la vie*. Il est adossé à l'école doctorale *Environnement et société (ED 377)* de l'université de Corse et permet une poursuite d'étude en doctorat.

Bien que l'amplification de la dimension internationale fasse partie des axes stratégiques de l'université pour l'offre de formation, le master ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Il ne propose pas de dispositifs spécifiques pour développer des mobilités.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. En effet, le corps enseignant du master est constitué d'enseignants-chercheurs ayant tous une activité de recherche au sein de l'UMR CNRS SPE et UMR « lieux, identités, espaces et activités » (LISA). De plus, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de M2 au sein de ces deux laboratoires et de l'Unité de recherche (UR) Bioscope. Enfin, la formation permet aux étudiants d'avoir accès à des installations innovantes les sensibilisant fortement à la recherche via les plateformes de R&D mises en place dans l'UMR à laquelle elle est adossée.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique à travers l'alternance, et elle intègre des éléments de professionnalisation, ce qui se traduit par un bon taux d'insertion professionnelle des diplômés. Le parcours QPA présente un fort ancrage territorial et insère localement ses étudiants dans les filières agroalimentaires et agricoles. Les étudiants du parcours PC2 ont plus de mal à trouver un emploi sur le territoire dans le domaine de la cosmétique mais trouvent un emploi sur le continent. Le lien avec les entreprises s'effectue à travers les interventions de professionnels, et l'alternance qui permet de connaître les besoins des entreprises. Des UE de préparation à l'insertion professionnelle sont prévues au semestre 3.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs du master sont bien définis et connus des étudiants, la maquette de la formation n'est pas présentée en blocs de compétences. La maquette présentée en semestres et unités d'enseignements est adaptée à l'alternance. Une évolution vers l'approche par compétence gagnerait à être introduite pour permettre une meilleure valorisation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de l'alternance et faciliter le lien avec les milieux socio-économiques pour la formation continue. Les étudiants ont accès depuis le mois d'avril 2022 à un outil portfolio via le campus numérique. Cependant, actuellement aucun étudiant de la formation n'y a ouvert de compte. L'accompagnement à son utilisation ne sera mis en place que courant 2022/2023.

La formation a peu diversifié ses pratiques pédagogiques, mais un projet d'hybridation des enseignements est en cours. En partenariat avec l'INSPE, un projet d'hybridation des enseignements pourrait permettre à l'avenir de diversifier plus les pratiques pédagogiques. Excepté quelques enseignants mobilisant des classes inversées, les pratiques pédagogiques sont plutôt classiques ; il est envisagé de programmer plus de sorties pédagogiques.

Le master inclut des contenus d'enseignement en anglais scientifique et technique et dispense un enseignement de la langue régionale corse. Les enseignements d'anglais et de la langue corse reposent sur des volumes maquettes corrects. La formation ne propose pas de parcours européens et internationaux (dont Erasmus Mundus), ni de doubles diplômes. Il est constaté qu'aucun étudiant ne bénéficie d'une mobilité entrante sur la période évaluée et que la mobilité sortante est très faible.

La formation est ouverte à l'alternance, mais n'accueille à ce jour aucun étudiant en formation continue. Les étudiants qui le souhaitent trouvent assez facilement une alternance avec un rythme d'enseignements adapté permettant leur réussite. Près d'un tiers des étudiants suit la formation en apprentissage, principalement dans le parcours QPA où la moitié est en alternance dès le M1. Il n'y a pas de contrat de professionnalisation. La formation est ouverte en formation continue ; néanmoins, des progrès doivent être effectués pour y permettre un accès effectif car aucun étudiant n'est inscrit selon cette modalité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en augmentation. Différents dispositifs d'information-orientation sont mis en place par l'établissement. Bien qu'il n'existe pas d'indicateurs permettant d'estimer leurs impacts, le suivi annuel de l'évolution du nombre d'admis et d'inscrits ainsi que le nombre de candidatures sur e-candidat montre une évolution positive de l'attractivité de la formation. Cette attractivité a doublé en trois ans, avec plus de sept candidats pour un inscrit en 2020-21.

La formation présente des taux de réussite très élevés sur ses deux parcours. Le suivi des taux de réussite des étudiants n'est pas formalisé. Cependant, le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement fait état d'un taux de réussite proche de 100 %, les rares échecs étant souvent dus à des abandons. Peu d'étudiants poursuivent en doctorat après le master.

L'insertion professionnelle est très satisfaisante et fait l'objet d'une analyse, il en est de même pour la poursuite d'études. L'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et de la nature de la poursuite d'étude est présentée dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement de la formation. L'enquête réalisée sur la seule année 2019 n'est pas représentative, car la formation a depuis évoluée et s'est notamment ouverte à l'alternance. L'insertion professionnelle est très satisfaisante avec au maximum un diplômé en recherche d'emploi. Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes initiées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont réalisées par le Bureau des enquêtes du service Pilotage de l'offre de formation de l'université. En outre, le CFA Université en région corse réalise annuellement des enquêtes à 6 mois et à 12 mois auprès des diplômés sortants par la voie de l'alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour former ses étudiants. Les volumes horaires sont suffisamment conséquents pour un master : 837 h pour le parcours QPA et 915 h pour PC2 sur l'ensemble du cycle. Les enseignants intervenant dans le master sont des titulaires de l'UMR SPE et de l'UMR LISA. De nombreux professionnels (22 pour le parcours QPA, 12 pour le parcours PC2) sont recrutés pour leurs compétences spécifiques et interviennent pour la préparation à la vie professionnelle.

La formation mobilise les dispositifs d'évaluation conçus par la DFVU dans une démarche d'amélioration continue. Depuis 2021, la DFVU lance la collecte des données par mailing et met à disposition de la formation les résultats des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation. Comme convenu dans la charte, les résultats sont analysés lors du conseil de perfectionnement de la formation et pris en compte pour son évolution. Le conseil de perfectionnement de la formation mis en place en 2022 fait état de demandes d'évolutions proposées par les étudiants notamment pour le parcours QPA sur les cours communs aux deux cursus en M1 et l'augmentation des TP en extérieur en lien avec les enseignements théoriques, et pour le parcours PC2 sur la cohérence entre le contenu des enseignements et leurs intitulés.

Conclusion

Points forts

- Attractivité croissante de la formation
- Taux de réussite très élevés
- Bonne adéquation aux besoins du territoire pour le parcours QPA
- Bon adossement à la recherche via les laboratoires de l'Université

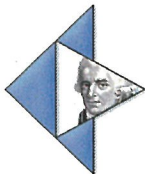
Points faibles

- Faible mobilité sortante et entrante
- Approche par compétence non initiée
- Pas de lien avec la formation continue

Recommandations

- Mettre en place la démarche compétences pour favoriser la formation continue et valoriser les acquis de l'alternance
- Développer l'ouverture à l'international, notamment agir sur les mobilités entrantes et sortantes en mobilisant les différents types de financements dont dispose l'université (Collectivité de Corse, MESRI et Erasmus)

Observations de l'établissement



Corte, le 6 février 2022

Madame Lynne FRANJIE
Directrice du département d'évaluation des
formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Réf: DF/SZ/IBS/23-113

Objet : Observations relatives aux rapports d'évaluation du bilan des Formations du 1^{er} et 2^e cycle de l'Université de Corse Pasquale Paoli

Madame la Directrice,

Pour faire suite au rapport d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et 2^e cycle de l'Université de Corse, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations que je souhaite formuler.

Concernant le Master "ingénierie de la santé", il a été relevé un « manque de disponibilité des professionnels pour intervenir dans la formation ». Nous souhaiterions préciser que le recrutement des professionnels de santé en qualité d'intervenant a été contraint sur la période considérée du fait de la forte sollicitation dont ils ont fait l'objet durant la crise sanitaire. Depuis l'amélioration de la situation sanitaire, la mobilisation et l'implication des professionnels dans la formation demeurent fortes et constantes.

Concernant les Licences "Arts", "Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales" et "Lettres, Langues", il a été relevé et retenu l'arrêt des certifications en langues et en numérique avec la crise sanitaire. Nous souhaiterions préciser que le nombre d'étudiants certifiés a chuté fortement durant la crise sanitaire pour retrouver en 2021 son niveau de la période pré-covid.

Concernant la Licence "Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales", il a été relevé « une diversification partielle des pratiques pédagogiques » et indiqué que « l'hybridation des enseignements n'est pas mise en place (hors crise sanitaire) ». Nous souhaitons préciser que l'hybridation des enseignements est mise en place via les plateformes accessibles et fonctionnelles depuis la crise sanitaire.

Concernant la Licence "Droit", il a été précisé que « la première année de licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'une capacité en droit et sous réserve de notes minimales dans les disciplines juridiques ». Nous souhaiterions préciser que la réserve de notes minimales dans les disciplines juridiques ne s'applique qu'aux étudiants issus de certains diplômes universitaires de technologie (DUT) dispensés à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Corse qui candidatent en deuxième année de licence.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université de Corse

Dominique FEDI-FRIGI



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

